

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - NOVEMBRE 2018

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Préparation de la présidentielle - Campagne électorale	1
▶ Le déroulement du scrutin, résultats partiels et réactions	4
▶ Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana qualifiés pour le 2 ^e tour – Des résultats contestés	9
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	14
▶ Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements.....	15
▶ Justice, gouvernance.....	17
▶ Condition carcérale.....	19
▶ Droits des enfants, droits des femmes, traite	19
▶ Santé, insécurité alimentaire	20
▶ Médias	20
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	21
▶ Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières	21
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	24
▶ Economie.....	24

POLITIQUE

▶ Préparation de la présidentielle - Campagne électorale

01/11 - Le président de la CENI a apporté une réponse cinglante aux nombreuses accusations dont certains candidats accablent la Commission. Hery Rakotomanana a apostrophé les candidats : « *La confection de la liste électorale a débuté 2 ans et demi avant la date de l'élection. Où étiez-vous lors des appels successifs faits par la CENI afin que tout un chacun puisse apporter sa contribution ?* ». Quant aux accusations portant sur la présence d'électeurs fantômes, il souligne que la CENI a envoyé à plusieurs reprises au niveau des Fokontany la version physique de la liste pour que les électeurs puissent vérifier leur inscription. Il a également tenu à rappeler que la liste utilisée a été validée par un audit de l'OIF qui a conclu qu'avec « *une marge d'imperfection de 0,15 %* », la liste était fiable. Hery Rakotomanana indique que c'est aux accusateurs d'apporter les preuves de ce qu'ils avancent, que ce soit pour les prétendues électeurs fantômes ou pour les bureaux de vote prétendument fictifs. Sur ce dernier point, il a tenu à préciser que la liste et l'emplacement des bureaux de vote ont été publiés au JO et sur le site web de la CENI. Concernant l'accusation portant sur l'existence de prétendus bulletins uniques pré-cochés, il précise que les exemplaires qui circulent sont des spécimens destinés à la formation et portent clairement cette mention. En outre, les bulletins sont pourvus d'un système de sécurité que seul le président de la CENI connaît. « *En cas de besoin, nous pouvons identifier les vrais bulletins des faux.* », affirme-t-il.

Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana portent plainte auprès de la CENI pour les violences subies durant leur campagne. Les candidats ont déposé un dossier fournissant les dates et lieux où des incidents se sont produits. Le vice-président de la CENI indique qu'après examen les plaintes pourraient être transmises au tribunal.

Ilontsera, observatoire des médias et de la communication, a lancé un « appel face aux menaces annoncées d'une violence électorale incontrôlée ». Il propose l'ouverture d'un espace de concertation pour une actualisation du code de la communication médiatisée.

02/11 - La candidate Sarah Rabeharisoa¹, présidente du Parti Libéral Démocrate (PLD), a décidé d'arrêter sa campagne et d'apporter son soutien à Andry Rajoelina. « *Compte tenu de la situation qui prévaut dans le pays, nous sommes dans l'obligation de prendre de sérieuses décisions dans l'intérêt de la nation* », a-t-elle expliqué. Selon elle, l'Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM), proposée par le candidat, est la meilleure solution pour sortir le pays de l'impasse. Lors de son allocution annonçant sa décision, Sarah Rabeharisoa a regretté la régression des valeurs politiques malgaches : « *Nous avons l'impression que la gestion du pays est réduite à des affaires familiales* ». La HCC a précisé qu'« *aucun retrait de candidature n'est plus admis après la date limite du dépôt des dossiers de candidature* », selon la loi organique relative à l'élection du président de la République. Ainsi, la configuration des bulletins uniques ne connaîtra pas de changement, le nombre des candidats,³⁶ reste inchangé.

03/11 - Le Grand Sud délaissé par les candidats. « *A Ambovombe, la capitale de la région Androy, écrit RFI, seuls deux des 36 candidats ont fait le déplacement pour venir rencontrer la population depuis le début de la campagne. Résultat : beaucoup d'habitants ignorent l'existence de la diversité des prétendants et sont persuadés qu'à cette élection ils auront le choix entre deux candidats. Ici plus que partout ailleurs sur l'île, la différence de budget de campagne entre candidats est criante ; et la conséquence se fera forcément sentir dans les urnes.* »

03/11 - Le général Noël Rakotonandrasana, ministre de la défense sous la Transition, renie Andry Rajoelina. L'homme fort du CAPSAT, désormais à la retraite, avait contribué à l'accession au pouvoir d'Andry Rajoelina en 2009. A l'occasion d'une conférence de presse, Noël Rakotonandrasana a dénoncé « *la démagogie* » de son ancien mentor pendant la campagne électorale, lui reprochant de présenter « *des projets irréalistes* » et de faire des promesses inconsidérées.

05/11 - En tant que défenseur de la démocratie et de l'Etat de Droit, le HCDD² a réagi aux déclarations de Fanirisoa Ernaivo qui, selon lui, ne respectent pas les règles démocratiques et bafoue l'Etat de droit, auxquels chaque candidat doit se plier. Le HCDD condamne toute déclaration, notamment de la part de candidats, tendant à inciter la population à contester l'autorité publique, à légitimer les vindictes populaires et à minimiser les actions des forces de l'ordre. Face aux provocations, le HCDD demande à la population de garder son calme, aux forces de l'ordre de ne pas ménager ses efforts dans l'accomplissement de sa mission et invite les autorités à prendre les mesures qui s'imposent.

06/11 - Deux associations internationales ont l'intention de réaliser pour la première fois à Madagascar un sondage « sortie des urnes ». AFRIC (Association for free research and international cooperation) et son partenaire CIS-EMO (Commonwealth of independent states-election monitoring organization) précisent que le but de ce sondage n'est pas d'anticiper les résultats du scrutin mais d'étudier le comportement sociologique des électeurs. Le sondage sera encadré par des scientifiques et les résultats seront transmis à la CENI, affirmement-elles. **La CENI soutient n'avoir délivré aucune autorisation pour la réalisation de tels sondages auprès des électeurs** et somme les personnes qui effectuent ces opérations de les interrompre immédiatement.

06/11 - Seuls six candidats ont répondu au questionnaire de Transparency International-Initiative Madagascar (TI-IM) sur leur budget de campagne : Zafimahaleo Rasolonondrasolo alias Dama, Paul Rabary, Jean Omer Beriziky, Mamy Richard Radilofe, Jean Louis Zafivao et Tabera Randriamanantsoa. Deux autres candidats, Fanirisoa Ernaivo et Radavidson Andriamparany, auraient exprimé leur intention de renseigner le formulaire d'enquête mais ne l'ont finalement pas fait. Le budget total alloué par ces six candidats s'élève à 985 940 euros dont 575 000 euros pour l'artiste Dama.

Les trois favoris n'ayant pas répondu au questionnaire, TI-IM a procédé à une estimation de leur budget. Pour Andry Rajoelina, il s'élèverait à plus de 2 millions d'euros, sans tenir compte des frais engagés en France et à Madagascar pour présenter son projet IEM (près de 140 000 euros). TI-IM s'interroge sur le coût de location de ses 7 hélicoptères et des véhicules de retransmission TV, le coût des *goodies*, le montant des distributions d'argent. Pour Hery Rajaonarimampianina, TI-IM estime à plus de 1,3 million d'euros le coût total de sa campagne et à plus de 56 000 euros son budget de précampagne. Il s'interroge sur le coût des motos distribuées par le parti présidentiel HVM, de celui de ses « *goodies* » et sur le montant des sommes d'argent distribuées à tous les échelons des communautés ciblées. Le coût total des meetings organisés par Marc Ravalomanana est estimé à 1,43 million d'euros alors que 52 500 euros avaient déjà été consacrés à sa précampagne.

¹ Sarah Rabeharisoa avait créé le parti vert Hasin'i Madagasikara en 2009 et avait été élue en 2010 vice-présidente de la Fédération des Verts Africains. Candidate du Parti vert à la présidentielle de 2013, le parti a rejoint en 2015 l'Alliance républicaine de Madagascar (AR-MADA) proche d'Andry Rajoelina.

² Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit

Andry Rajoelina a promis de jouer la transparence à la fin de la campagne. « *Je vais bien évidemment donner les documents en ce qui concerne les fonds de ma campagne* », a-t-il assuré à l'AFP.

Marc Ravalomanana a expliqué ne payer ni les hélicoptères, qui appartiennent à un « *ami* » en Afrique du Sud, ni les artistes qui participent à ses meetings. « *J'ai fait une campagne à la mesure de mon image et raisonnable vis-à-vis de la population* », s'est défendu de son côté Hery Rajaonarimampianina.

« *Convaincre a un coût spectaculaire* », estime un chef d'entreprise proche d'Andry Rajoelina. « *Par rapport à la pauvreté ambiante, évidemment il y a un contraste, mais pour arriver à ses fins, il faut se donner les moyens* », ajoute-t-il sous couvert d'anonymat.

06/11 - « Le candidat Rajoelina vend du rêve », titre TV5 Monde. Feux d'artifice, écran géant, stars de la chanson, orchestre live, profusion de promesses : Andry Rajoelina, grand favori du scrutin, a fait rêver ses partisans lors d'un show politique à grand spectacle à Toliara. « *On vit dans les ténèbres. Je suis là pour ramener la lumière* », explique-t-il à l'AFP, à l'aéroport de Toliara, où il est arrivé à bord de son jet. Le candidat, électrifié par la foule, a multiplié les promesses : « *On va construire une piscine olympique dans la ville* ». Roulements de batteries, puis coups de cymbales. Place à la présentation en images de synthèse, sur écran géant, de la future piscine. Dans les rues sombres de Toliara, pendant ce temps, on s'éclaire à la lampe à pétrole. « *Il nous faut aussi un stade aux normes. On va restructurer les tribunes centrales (...) et mettre du gazon synthétique* », poursuit le candidat devant un terrain noir de monde. Après chaque promesse, des artistes populaires enflamment le stade, transformant le meeting électoral en concert. En chemisette blanche et pantalon orange, la star enchaîne les engagements lors d'un show bien rodé. Ici à Toliara, « *on va construire la plus grosse centrale électrique* » du pays, « *on va construire une usine de ciment (...) et des maisons moins cher* », assure-t-il. Pour lutter contre les vols de zébus, le bétail sera équipé de puces électroniques et des « *drones suivront les voleurs* ». Une promesse également de son rival Ravalomanana qui n'échappe pas non plus à « *l'américanisation de la campagne* », constatent les observateurs. « *Avec certaines propositions, des candidats prennent vraiment la population pour des débiles profonds* », s'indigne la directrice de Transparency International Initiative Madagascar (TI-IM). En octobre, Andry Rajoelina s'est engagé à construire des toilettes publiques parfumées. En meeting à Toamasina il a promis de transformer la ville portuaire en « *Miami* » ou « *Côte d'Azur* » malgache. « *Lorsque je vous dis quelque chose, je l'accomplis. Pour nous, les promesses sont sacrées* », assure-t-il encore avant un bouquet final de feu d'artifice. « *Je crois que son programme est difficile à appliquer. Et il est sans doute très cher* », avance, dubitatif, un enseignant, alors que le candidat n'a pas évoqué une seule fois à Toliara comment il entendait financer son ambitieux programme.

06/11 - Des coups montés contre Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana et le pasteur Mailhol. Les trois candidats ont dénoncé des coups montés à leur encontre en ce jour de silence électoral précédant le scrutin. Ils se disent avoir été victimes d'actes malveillants visant à les discréditer. Andry Rajoelina nie être à l'origine de spams SMS de propagande reçus par de nombreux abonnés de deux opérateurs nationaux, en dépit du fait qu'il ait eu recours à cette technique marketing durant sa campagne. Pour sa part, Marc Ravalomanana dénonce des tracts éparpillés dans plusieurs grandes villes, appelant ses partisans à boycotter le scrutin. Usurpant son identité, la présentation de ces flyers respecte la charte graphique de ses supports de campagne, avec une finition particulièrement soignée. Son comité de soutien a saisi la CENI. Une plainte contre X a été déposée et une enquête ouverte. Six individus auraient été arrêtés. Quant au pasteur Mailhol, une page Facebook « *fake* » usurpant son identité a publié une image injurieuse à l'encontre de Marc Ravalomanana. Dans un communiqué, le candidat dénonce un acte malveillant visant à dresser les deux camps l'un contre l'autre. Son parti déclare avoir identifié l'administrateur du compte incriminé, qui aurait été payé par des Russes, anciens soutiens du parti mais qui ont été écartés en raison de discordes internes.

07/11 - « Un scrutin pris en otage par le pouvoir de l'argent », titre France Info/Géopolis Afrique³. Les trois derniers chefs d'Etat, considérés comme les grands favoris du scrutin, ont dominé une campagne qualifiée d'« *indécente* » par un de leurs adversaires, l'économiste Jean-Jacques Ratsietison. Il affirme avoir participé à une campagne électorale scandaleuse qui a montré que la force de l'argent a totalement éclipsé la démocratie dans le pays. Il en veut pour preuve les sommes astronomiques engagées dans cette course par certains candidats, particulièrement Andry Rajoelina. Jacques Ratsietison affirme avoir assisté à des mises en scène grotesques qui ont pris en otages des milliers de Malgaches accourus pour bénéficier de distributions d'argent. « *On a joué sur la misère des gens. La moitié des spectateurs étaient des gamins de 18 ans qui ne vont même pas aller voter* », a-t-il constaté. Autre raison de sa colère : une liste électorale gelée depuis le mois de mai. Il affirme que cette liste est manipulée par la CENI au profit du candidat Andry Rajoelina. L'économiste redoute une nouvelle crise politique. Pour lui, aucun des trois favoris n'acceptera les résultats du vote s'il est perdant. Ce qui risque d'enfoncer davantage le pays dans une instabilité chronique. « *La corruption et*

³ <http://geopolis.francetvinfo.fr/presidentielle-malgache-un-scrutin-pris-en-otage-par-le-pouvoir-de-l-argent-222965>

l'insécurité qui gangrènent la société sont des conséquences de la pauvreté. La corruption a été institutionnalisée par les trois anciens présidents qui se sont succédés à la tête du pays et qui veulent reconquérir le pouvoir aujourd'hui », déplore-t-il.

► Le déroulement du scrutin, résultats partiels et réactions

08/11 - Les premières tendances du 1er tour donnent largement l'avantage à Andry Rajoelina et à Marc Ravalomanana. Les deux protagonistes de la crise de 2009 seraient au coude à coude, avec un léger avantage au premier, sauf dans la capitale. Hery Rajaonarimampianina arriverait très loin derrière, suivi de près par le pasteur Mailhol. Dans les bureaux de vote des cinq chefs-lieux de province Andry Rajoelina a largement dominé son principal adversaire. Le taux de participation serait un peu supérieur à 50 %. Sur les chaînes *Viva* et *MBS* qui appartiennent respectivement aux deux ex-présidents, chacun se voit déjà vainqueur. Quelques heures après les premiers dépouillements, *Viva* affirmait qu'Andry Rajoelina avait obtenu plus de 40 % des suffrages, évoquant même une victoire dès le 1^{er} tour. Sur *MBS*, Marc Ravalomanana se créditait lui aussi de plus de 50 % des voix. Les rumeurs selon lesquelles les deux candidats proclameront leurs résultats dans quelques jours se sont répandues sur les réseaux sociaux alors que les résultats officiels ne sont attendus que dans 15 jours. La HCC a exhorté les candidats à ne pas s'auto-proclamer vainqueur avant l'annonce officielle.

Les opérations se sont déroulées dans le calme. Il n'a pas été relevé d'incident majeur. Seule perturbation notable dans plusieurs localités : la tenue de sondages « *sortie des urnes* », interdits par la CENI, qui ont provoqué des troubles et quelques affrontements. Des enquêteurs ont brandi de fausses lettres d'autorisation de la CENI. A noter toutefois de nombreuses critiques émises quant au contenu de la liste électorale. Des électeurs rayés de la liste n'ont pas pu voter. L'acheminement des cartes électorales a connu des difficultés, les horaires d'ouverture et de fermeture des bureaux n'ont pas toujours été respectés. Des équipes de la Jirama ont été mobilisées durant toute la journée et toute la nuit pour assurer l'approvisionnement en électricité de tous les sites sensibles.

La HCC a rappelé que la publication et la proclamation des résultats de l'élection présidentielle sont régies par la loi organique relative à l'élection du président de la République. « *Seules la HCC et la CENI sont habilitées à publier et à proclamer les résultats de l'élection présidentielle, dont celui du premier tour. En conséquence, les candidats, les partisans des candidats ainsi que les médias sont invités à faire preuve de prudence et de retenue et à éviter de procéder à des manipulations en vue d'induire en erreur l'opinion publique* », prévient la Cour.

Hery Rajaonarimampianina, dont les résultats sont extraordinairement décevants, a dénoncé de « nombreuses irrégularités » et prévenu qu'il ne « laisserait pas la population se faire dérober son vote ». « *De nombreuses irrégularités de vote et anomalies techniques ont été détectées* », a-t-il déclaré, citant notamment un « *fichier électoral non valide* », « *la présence de bulletins déjà pré-cochés* », « *des retards dans la mise en place des équipements et des installations de vote* » ou encore des « *intimidations* ». « *Tout porte à croire que le vote de la population malgache a été victime de ces détournements* », a-t-il ajouté. Le candidat appelle les institutions compétentes à ne laisser passer aucune tentative de manipulation.

« On est sur un échantillon très petit mais la tendance est là et claire », a déclaré Marcus Schneider de la Fondation indépendante Friedrich Ebert. « *Il y a une bipolarisation du vote entre Ravalomanana et Rajoelina* ». L'analyste politique Andry Raodina s'interroge : « *Un candidat se risquera-t-il à revendiquer sa victoire au premier tour ?* » Une telle hypothèse ferait naître le « **danger d'un scénario comparable à celui de 2001-2002** » qui avait débouché sur une crise politico-militaire de sept mois, a ajouté Marcus Schneider.

Pour La Tribune Afrique, « le premier tour s'achève dans la confusion ». Les craintes autour des fraudes se sont concentrées dans les provinces reculées, où la présence des observateurs internationaux se faisait rare. Chargés de remonter les anomalies répertoriées le jour du vote, leur mission s'est parfois avérée chaotique pour nombre d'entre eux, qui ne maîtrisaient ni l'environnement, ni la langue de Molière. Au niveau des observateurs locaux, la situation n'était guère plus favorable, en dépit d'un certain nombre de « *garde-fous* » organisés dans la précipitation.

09/11 - L'OIF a réagi aux déclarations des deux candidats qui se déclarent gagnants. « *Il est légitime d'être déçu lorsque l'on n'arrive pas au résultat escompté. Néanmoins, nous insistons auprès des candidats pour ne pas faire ce type de déclaration* », a-t-elle insisté. Concernant une vidéo sur laquelle on voit le candidat Marc Ravalomanana affirmer à ses partisans qu'il a gagné, le chef de mission de l'OIF Philippe Courard, rappelle : « *C'est trop tôt. Les résultats ne sont pas connus officiellement. Donc je crois que ce n'est pas opportun de le faire, ça ne peut qu'amener de la tension. Donc ce que nous avons redemandé aujourd'hui lors d'une rencontre entre opérateurs internationaux, c'est qu'on ne fasse pas ce type d'annonce.* »

Le président de la CENI a lancé une ferme mise en garde à l'endroit de ceux qui persistent à publier des résultats non validés. « *Les candidats peuvent collecter des résultats auprès de leurs délégués de vote, mais ils ne sont pas autorisés à les publier.* »

La CENI évoque un problème de traitement des résultats au niveau des Sections de recensement de matériels de votes (SRMV) dans les différentes régions. La procédure du traitement des tendances consiste à scanner les procès-verbaux et à transmettre les données à la CENI qui publie par la suite les résultats au fur et à mesure de l'arrivée de ces informations. Ce traitement a pour objectif de fournir l'évolution des voix obtenues par chaque candidat. Ce sont des résultats « *non-officiels* » qui permettent d'attendre l'acheminement des procès-verbaux originaux autorisant la publication de « *résultats provisoires* ». La procédure s'avère plus longue et difficile que prévu. Cette lenteur et les difficultés rencontrées contribuent à accroître l'impatience des candidats, à favoriser la guerre médiatique et les manipulations de l'opinion publique. La situation fait craindre à certains que le chronographe des opérations ne puisse pas être respecté, compromettant l'organisation du second tour.

« **Les irrégularités sont très marginales. Il n'y a pas eu d'impact de ce que nous avons constaté sur le résultat des élections** », a déclaré le chef de la mission des observateurs de l'UE, Cristian Preda⁴. Parmi les irrégularités, « *deux cas* » de bourrage d'urnes, sur un total de quelques 25.000 bureaux de vote. « *Ce que nous avons constaté comme difficultés et anomalies, ce sont des questions plutôt d'ordre logistique, d'organisation qui n'ont pas eu d'impact sur la crédibilité des élections* », a-t-il insisté lors d'une conférence de presse, pointant du doigt le caractère désordonné du processus d'identification des électeurs sur les listes électorales disponibles à l'extérieur des bureaux de vote et la distribution des cartes d'électeurs de « *dernière minute* ». La mission a constaté l'absence de mesures assurant l'inclusivité et l'accessibilité aux électeurs en situation de handicap, aux personnes hospitalisées ou en détention préventive. Elle a également dénoncé la partialité des médias privés, les espaces payants ayant pris le pas sur l'information. Les médias publics en revanche ont respecté les règles d'équité de traitement fixées par la CENI.

Marc Ravalomanana renonce à convoquer ses partisans à une manifestation publique à Ambohitovo. Officiellement, ce devait être une occasion pour lui de remercier ses électeurs. L'annonce a fait craindre à *Midi* que ce rassemblement en pleine période de centralisation des résultats soit destiné à préparer ses supporters à une contestation postélectorale et débouche, comme en 2002, sur une auto-proclamation de victoire dès le 1^{er} tour. Le préfet de police d'Antananarivo avait fait savoir qu'aucune demande d'autorisation n'avait été déposée.

10/11 - L'équipe de campagne de Marc Ravalomanana a convoqué la presse pour lui faire part de ses inquiétudes et suspicions multiples, particulièrement à l'endroit de la CENI. « *Deux jours après les élections, la CENI n'a pu traiter que 6 % des procès-verbaux. Alors que nous, nous avons pu en traiter un peu plus de 50 %. Pourquoi cette lenteur ? Alors qu'on a les mêmes PV, qu'on les récupère dans les mêmes endroits reculés ? Nous, on a pris nos dispositions pour pouvoir les récupérer. Deuxièmement, la CENI ne publie que des résultats globaux. Nous lui avons demandé de publier bureau de vote par bureau de vote comme ça nous pourrions vraiment contrôler et comparer leurs résultats avec les nôtres* », a expliqué un porte-parole à *RFI*. Contactée, la CENI affirme vouloir rectifier le tir et publier chaque résultat de manière individuelle. Elle justifie le manque de transparence actuel par « *un problème de trop faible débit sur son site Internet* ». Dans l'entourage de Marc Ravalomanana, on parle de risque de « *hold-up électoral* ». Sans le citer, ses proches accusent également un adversaire d'avoir corrompu à coup de milliards d'ariary six membres hauts placés de la CENI et les responsables des médias publics, chargés de diffuser les résultats. Des accusations qui pourraient tomber, comme celles proférées par Hery Rajaonarimampianina, sous le coup de la diffamation et/ou de la dénonciation calomnieuse, met en garde *Midi*. La loi organique relative au régime général des élections et des référendums stipule en effet que « *tout candidat à une élection qui fait des déclarations publiques tendant à jeter le discrédit sur l'administration électorale ou les institutions judiciaires, ou tendant à exercer une pression sur elles avant qu'elles ne statuent encourt la disqualification* ».

Accusée de corruption, la CENI demande des preuves à ses accusateurs. Son président, Yves Rakotomanana, déclare devant la presse et en présence des autres membres du bureau : « *J'appelle tous ceux qui nous accusent d'avoir reçu de l'argent d'en apporter la preuve.* ». Le directeur de campagne de Marc Ravalomanana, Anisoa Tseheho Rabenja, avait déclaré devant la presse : « *Nos agents sur le terrain ont signalé de la circulation d'argent pour la CENI, la radio et TV nationale* ». « *Nous mettons en garde toute personne ou institution qui gère cette élection contre toute tentative de hold-up électoral* », a-t-il ajouté.

La mission d'observation électorale de l'UE souligne que des « étapes critiques demeurent, notamment l'annonce des résultats et le contentieux électoral ». Mais si les opérations de vote se sont déroulées

⁴ Cf. Blog Justmad - <https://p9.storage.canalblog.com/95/31/448497/121892235.pdf>

sans incident majeur et dans le calme, le contexte demeure selon elle « fragile ». Pour la mission, « le cadre juridique des élections présente des insuffisances et des lacunes, parfois en violation avec les engagements internationaux signés par Madagascar. Certaines de ces lacunes fragilisent plusieurs phases du processus électoral : l'absence de plafonnement des dépenses de campagne, la non-déclaration de l'origine de fonds de campagne et l'absence de sanctions prévues en cas de financement illicite ».

La Dépêche évoque des « rapports complaisants » produits par l'ensemble des observateurs internationaux (UE, UA, SADC).

Le chef de la mission d'observation de l'UA, Ramtane Lamamra, a appelé les anciens chefs de l'Etat à la modération et leur a demandé de cesser de publier leurs propres résultats.

Mise en garde des Nations unies. A l'instar de tous les partenaires internationaux, le conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU, Abdoulaye Bathily, et l'équipe-pays des Nations unies dirigée par Violette Kakyo-myra ont appelé les candidats et leurs partisans à tout mettre en œuvre pour préserver les acquis démocratiques enregistrés tout au long du processus électoral qui a conduit au premier tour.

12/11 - Des distributions d'argent ont été mentionnées dans son rapport préliminaire de la mission d'observation électorale de l'UE, titre Tribune. Des infractions commises lors de meetings des candidats. Les distributions d'argent ont été camouflées dans certains cas par un remboursement de frais de transport de partisans. Ces actes ont surtout été observés lors de la campagne de Hery Rajaonarimampianina et d'Andry Rajoelina. La mission d'observation a répertorié avec précision les dates et lieux de ces opérations. Trois autres candidats « mineurs » s'y seraient également adonnés.

Les proches d'Andry Rajoelina ont récusé cette information par voie de presse et le candidat en personne a demandé à l'ambassadeur de l'UE la publication d'un démenti. Pour Anja Rama, coordinatrice générale de la communication d'Andry Rajoelina, l'heure est grave. « Nous prenons particulièrement au sérieux ce type d'accusation. (...) L'avenir de Madagascar ne s'achète pas. Et dire que les personnes qui ont assisté aux meetings d'Andry Rajoelina sont des personnes payées, c'est quand même insultant pour la population qui l'a choisi. » L'équipe du candidat demande à la mission européenne de fournir des preuves. « La mission de l'UE a été invitée à Madagascar pour observer un processus électoral. Elle n'est en aucun cas invitée pour fournir des preuves à qui que ce soit, rétorque Sandrine Martins Espinoza, la cheffe observatrice adjointe de la mission. Dans certaines régions, les observateurs ont observé directement la distribution d'argent. Et dans d'autres cas, ils ont eu écho de propositions d'offres d'argent auprès de certaines autorités. Donc il appartient aux délégués des candidats concernés, aux observateurs nationaux et aux citoyens d'apporter les preuves s'ils s'estiment lésés. » RFI s'interroge : « Les observateurs nationaux, les citoyens voire même les candidats adverses auront-ils les preuves nécessaires puis le courage pour déposer plainte auprès de la HCC ? En cas de délit avéré, la HCC osera-t-elle disqualifier un candidat ? » L'article 233 de la loi organique sur le régime général des élections rappelle que tout acheteur de suffrage, s'il est condamné, peut être déclaré incapable d'exercer une fonction ou un mandat public pendant cinq à dix ans.

Le parti présidentiel HVM monte au créneau. La réalisation du premier tour n'a pas respecté les normes légales, affirme-t-il. Toutes sortes de fraudes auraient été constatées. « Plusieurs bureaux de vote n'ont pas respecté l'heure d'ouverture fixée par la loi ; il y a eu également des problèmes de cartes électorales ». A cela s'ajoutent les doublons dans la liste et l'utilisation des feutres au lieu de stylos. Des achats de voix sont également dénoncés. Des recours seront engagés, prévient-il.

Les membres de la Commission de contrôle du financement de la vie publique (CCFVP) annoncent qu'ils vont se rendre dans les quartiers généraux des candidats pour rencontrer les trésoriers de campagne. Le président de la CCFVP déplore toutefois de ne disposer d'aucun budget ni de locaux. « En ce qui concerne la traçabilité des fonds de campagne, nous formons le vœu que la Commission de contrôle du financement de la vie politique soit dotée de tous les moyens et ressources qui lui permettent de jouer pleinement le rôle important qui est le sien », a déclaré la cheffe de la délégation du Parlement européen. Seuls cinq candidats avaient ouvert un compte unique de campagne au 31 octobre.

Le « Hetsika ho an'ny Fanovana Ifofoty » (HFI) demande l'annulation du scrutin Il réaffirme que cette élection n'est pas une solution pour le pays. Se basant sur les constats des observateurs nationaux et internationaux, le HFI interpelle le gouvernement et les citoyens sur les risques qu'engendrera cette élection si elle n'est pas annulée. Le HFI soutient une nouvelle fois la nécessité d'une refondation du système électoral, du système politique, économique, social et culturel. Le mouvement condamne les sanctions qui ont été prises à l'encontre de la candidate Fanirisoa Ernaivo, magistrate et ancienne présidente du SMM.

Election présidentielle symbolique pour la diaspora privée du droit de vote. Des Malgaches de l'étranger ont arrêté une liste des votants. Cette initiative a été prise pour permettre à la diaspora, constituée d'environ 500 000 personnes dans le monde mais amputée depuis toujours du droit de vote pour des raisons techniques et politiques, d'exprimer symboliquement son choix en interpellant les pouvoirs publics.

Le vote symbolique a donné les résultats suivants : taux de participation de 37,3 % sur 14 904 inscrits. D'après les résultats provisoires, Marc Ravalomanana arrive en tête avec 58,3 % des suffrages. Le second, Zafimahaleo Razafindraosolo, obtient 15,1 % des voix tandis qu'Andry Rajoelina est troisième avec 9,1 %.

13/11 - La lenteur dans la collecte des résultats alimente les suspicions des uns et les appréhensions des autres. Tout particulièrement au niveau du duo de tête qui voit ses scores stagner, avec toujours un avantage à Andry Rajoelina, alors que ceux du président sortant et des « *petits candidats* » remontent lentement. Cinq jours après le scrutin, seuls 53 % des résultats des 24 852 bureaux de vote ont été centralisés et validés par la CENI. **Le délai fixé pour l'acheminement des résultats à la Section de recensement des matériels des votes (SRMV) est atteint**, ouvrant la voie à des PV de carence qui équivaldraient à une invalidation ou à une annulation des bulletins concernés. Au matin du 12 novembre, la CENI avait reçu les PV issus de 30 des 114 districts. D'après le vice-président de la CENI, Thierry Rakotonarivo, des moyens ont été déployés pour réduire au maximum les risques de PV de carence dressés pour dépassement des délais légaux.

14/11 - Les représentants d'Andry Rajoelina ont annoncé se retirer du processus d'observation du traitement des résultats au niveau de la CENI. Ils estiment que « *les conditions d'observation du comptage des voix ne sont pas réunies* » et qu'ils ne peuvent par conséquent « *pas approuver les résultats provisoires publiés actuellement* ». Ils déplorent, entre autres, l'impossibilité d'accéder et de contrôler le traitement informatique. Me Fredon Rakotondrajao, représentant du candidat Rajoelina à la CENI, a laissé entendre que « *soit il y a fraudes électroniques, soit une manipulation des résultats manuels, soit un piratage informatique au niveau de la CENI* ». Sur la chaîne Viva TV le député du Mapar Roberto Tinoka a pointé du doigt les hauts commissaires de cette instance et mis en cause la responsabilité de la CENI dans le cas d'une crise post-électorale. Les partisans de Marc Ravalomanana mettent également la pression sur la Commission, sans être aussi vindicatifs. L'équipe juridique du candidat s'est rendue au siège de la CENI, suspectant les commissaires de manipulation de voix. La remontée spectaculaire du président sortant suscite également des interrogations, de même que la non-publication intégrale des résultats des arrondissements de la capitale, supposés acquis à Marc Ravalomanana. L'équipe du candidat souhaite pouvoir procéder à des confrontations de PV, une requête qui serait impossible à satisfaire avant la publication des résultats provisoires.

L'Express constate la formation d'une alliance HVM, TIM et Mapar contre les résultats partiels produits par la CENI.

Interdiction de sortie du territoire (IST) prise à l'encontre de Mbola Rajaonah, nouveau supporter de Marc Ravalomanana. Affaire de bois de rose à Singapour, détournements et fausses déclarations au niveau du service des douanes, trafics d'armes. Ce seraient, entre autres, les dossiers de justice impliquant le conseiller spécial de l'ancien président Hery Rajaonarimampianina, PDG de la société de transit Tafaray et du groupe de presse RLM Communication⁵. L'opérateur économique de renom qui serait dans le collimateur du Bianco pour des affaires de corruption depuis plusieurs mois aurait fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Il aurait déjà ignoré plusieurs convocations du Bianco. Des observateurs font le rapprochement avec l'affaire Claudine Razaimamonjy, ex-conseillère spéciale du chef de l'Etat, poursuivie et placée sous mandat de dépôt pour des dossiers de détournement de subventions. Mais selon *Les Nouvelles*, cette mesure aurait été prise à l'initiative du chef de l'Etat sortant et du premier ministre, proche d'Andry Rajoelina, qui reprocheraient à l'opérateur d'avoir divulgué des informations confidentielles sur la présidence de la République et de financer par opportunisme la campagne de Marc Ravalomanana. « *Le soutien de Mbola Rajaonah à Marc Ravalomanana dans la conquête de la présidence de la République devient de plus en plus un sérieux problème pour certains politiques* », écrit *La ligne de lire.info*. L'alliance Mbola Rajaonah-Marc Ravalomanana nuirait aux visées d'Andry Rajoelina, soutenu par l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga, analysent plusieurs médias.

17/11 - Mbola Rajaonah ne s'est pas rendu à la convocation émise par le Bianco. Il s'est fait représenter par son avocat. L'opérateur serait activement recherché par les forces de l'ordre. **Le Conseil d'Etat lui a accordé un sursis à exécution de l'interdiction de sortie du territoire (IST).**

20/11- Mbola Rajaonah a été auditionné pendant plus de trois heures par le Bianco. Interrogé, son avocat, Eric Rafidison, a regretté ne pas en mesure de révéler les motifs de cette convocation en évoquant le principe du « *secret de l'enquête* ». Il a simplement indiqué que contrairement aux rumeurs, son client a bien répondu à cette convocation. « *Une première convocation a été émise le 16 novembre, mais nous avons clairement expliqué dans une lettre au Bianco l'existence d'un dossier en référé au Conseil d'Etat le même jour et à la même heure* », a-t-il indiqué. Le dossier en référé concernait la demande d'annulation du décret interdisant sa sortie du territoire. L'IST a été suspendue voire annulée. Les médias font remarquer que Mbola Rajaonah est actuellement visé par les proches d'Andry Rajoelina et du président sortant pour s'être rallié à Marc Ravalomanana.

⁵ Quotidiens La ligne de Mire, Triatra et La Dépêche de Madagascar, stations radio-télévision Az, On Air Radio, Nakà Majunga, site Web LaChasse-info.com.

21/11 - Mbola Rajaonah et Claudine Razaimamonjy convoqués au Bianco. Le propriétaire de Transit Tafaray, Mbola Rajaonah, a été de nouveau auditionné. Une audition portant notamment sur les affaires de fausses déclarations à la douane et un possible trafic de bois de rose. Il a pu croiser dans les locaux Claudine Razaimamonjy, également convoquée, mais pour une affaire de détournement de subvention. Leur point commun est qu'ils ont été tous deux des proches conseillers du couple Rajaonarimampianina.

Le domicile et les bureaux de Mbola Rajaonah ont été perquisitionnés. A l'issue de cinq heures de fouilles minutieuses, les agents du Bianco ont saisi plusieurs documents qui devraient venir en complément du dossier qui sera transmis au Pôle anti-corruption (PAC). Un coffre a été scellé. L'avocat de la défense, Me Eric Rafidison, qualifie la poursuite contre son client comme un « *acharnement politique* ». Un avis partagé par le coordonnateur de la campagne de Marc Ravalomanana. Il s'agit d'une « *enquête indépendante et sans connotation politique* », réplique le Bianco.

28/11 - Interrogations sur les relations entre le premier ministre et Mamy Ravatomanga. Le premier ministre Christian Ntsay, réputé proche d'Andry Rajoelina, associé et partenaire du PDG du groupe Sodiat de Mamy Ravatomanga durant de longues années dans le secteur pétrolier, considéré comme l'un des bailleurs de fonds d'Andry Rajoelina, semble vouloir prendre ses distances, estime le site *Lalignedemire.info*. Le communiqué de presse de la primature se défend en effet d'être à l'origine de la création d'une « *cellule de crise* » et d'avoir envisagé l'arrestation de journalistes. Lorsque le PDG de RLM Communication, l'homme d'affaires Mbola Rajaonah rallié à Marc Ravalomanana, sous le coup d'une enquête du Bianco, a été frappé par une interdiction de sortie du territoire, une « *cellule de crise* » pilotée par Mamy Ravatomanga aurait été mise en place pour faire couler l'ex-conseiller spécial de Hery Rajaonarimampianina. « *Le premier ministre, qui entretient de bonnes relations avec les chancelleries étrangères, a-t-il pris conscience que son ex-associé s'est embourbé dans une affaire judiciairement complexe ?* », s'interroge le site.

28/11 - La primature dénonce une campagne de désinformation contre Christian Ntsay orchestrée par les réseaux sociaux et certains médias. « *Le premier ministre n'a pas organisé la mise en place d'une cellule de crise, l'arrestation de journalistes ou d'autres personnalités, la couverture d'actes illégaux ou de transactions illicites, ou encore le blocage qui serait à l'origine des problèmes d'insalubrité dans la capitale. Toutes les interventions qu'il entreprend en tant que chef du gouvernement se font toujours par écrit, selon les textes en vigueur et il ne saurait jamais être complice d'actes quelconques visant à piller les richesses du pays ou à devenir complice des faits légalement répréhensibles ou à dilapider les biens et ressources publics* », peut-on lire dans un communiqué. Elle « *invite tous les citoyens sans exception à faire preuve de discernement et à ne pas se laisser déstabiliser par les flots d'informations sans fondement qu'on leur verse presque quotidiennement, notamment sur les réseaux sociaux et certains médias* ». Et de conclure : « *La direction de communication reste entièrement accessible à toutes les démarches de recoupement indispensables avant toute publication d'informations concernant le premier ministre ou l'institution qu'il dirige.* »

17/11 - Cent six cartes d'identité nationale et permis de conduire ont été découverts sous un pont de la capitale. « *Les spéculations vont bon train après cette découverte inédite, écrit Tribune. Beaucoup pensent que ces papiers d'identité ont été utilisés pour des fraudes électorales massives.* » Une enquête a été ouverte.

15/11 - La CENI se défend face aux critiques sur le traitement des résultats. Après les attaques lancées par les partisans d'Andry Rajoelina à l'endroit de la Commission sur le manque de transparence au niveau du traitement des résultats, cette dernière a convoqué une conférence de presse pour dénoncer les exigences considérées comme déraisonnables du candidat. Il demandait notamment de pouvoir disposer des copies des PV scannés et des résultats par bureaux de vote en fichier électronique. Les commissaires de la CENI assurent que le traitement des résultats se déroule en toute transparence et affirment qu'ils restent disponibles pour répondre à toutes les questions et fournir des explications sur le déroulement des opérations. Pour tenter de mettre un terme à la fronde, le gouvernement a exigé la publication des résultats par bureau de vote. Ils ont été mis en ligne sur le site de la CENI.

Les députés et sénateurs membres du comité de soutien d'Andry Rajoelina ont présenté à la presse leurs « preuves de détournements de voix » au niveau de la CENI. « *Ce n'est pas un piratage informatique, c'est plutôt un trucage informatique* », a affirmé un député. Les parlementaires pro-Rajoelina sont convaincus que « *des voix sont dispatchées aux petits candidats méconnus qui n'ont même pas pris la peine de faire campagne* ». L'objectif étant de faire en sorte qu'il y ait un second tour. La crédibilité du logiciel utilisé par la CENI est également remise en cause. « *Y-a-t-il eu un appel d'offre pour l'utilisation de ce logiciel ? La CENI doit nous expliquer à quelle date, sous quelle référence. Qui a obtenu le marché ? Combien a coûté le déploiement de ce logiciel ?* », a martelé un élu. Des personnes venues manifester devant le siège de la CENI ont été fermement repoussées par les forces de l'ordre.

Pour Madagate, le président de la CENI, Hery Rakotomanana, « veut sauver la face de Hery Rajaonarimampianina ». Le site reprend à son compte les suspicions de manipulation des résultats du scrutin mises

en œuvre par les Russes qui pourraient espérer garder la main sur le régime et protéger leurs investissements croissants. Une hypothèse avancée précédemment par *La Gazette*.

La presse malgache se demande s'il est encore possible « *d'aller au second tour quand les probables qualifiés ne font plus confiance en l'organisateur du scrutin* », rapporte RFI.

Le KMF/CNOE-Education des citoyens incite la population à l'apaisement et au maintien d'un climat serein durant le processus électoral. Il condamne toute initiative pouvant générer des conflits et/ou des troubles, qui ne feraient qu'aggraver les difficultés de la vie quotidienne. Il appelle ainsi tous les acteurs électoraux au respect des lois en vigueur et à prioriser toute action favorable à l'apaisement.

Pour la représentation diplomatique de l'UE, « jusqu'à présent le processus électoral s'est déroulé comme prévu. La Constitution et les lois de Madagascar ont été respectées par les acteurs politiques et institutionnels du pays. **Le décompte des voix se passe normalement.** Durant cette phase d'attente, il est essentiel que tous les candidats continuent à respecter la loi et s'abstiennent de faire des déclarations unilatérales qui pourraient perturber les esprits et avoir des conséquences graves. Toute contestation éventuelle des résultats du premier tour devra se faire dans le cadre légal établi par la Constitution. »

16/11 - Les candidats boycottent l'invitation adressée par la CENI. Pour plus de transparence et afin d'éviter toute suspicion de fraude ou de manipulation des résultats, la CENI avait appelé les délégués des candidats à confronter leurs procès-verbaux avec ceux en provenance des Sections de recensement des matériels de vote (SRMV). La société civile et les journalistes avaient également été invités à assister à ces confrontations. Aucun des candidats ou de leurs délégués ne se sont présentés.

Le vice-président de la CENI, Thierry Rakotonarivo, a montré à la presse une partie des SRMV émanant des districts qui sont en sa possession, tout en soulignant que ce sont des magistrats qui sont à la tête de ces Sections. « *Les candidats qui ne sont pas satisfaits des résultats publiés par la CENI ont encore la possibilité de déposer des requêtes auprès de la HCC* », a-t-il rappelé.

Le « mouvement des citoyens » réclame l'annulation de l'élection présidentielle en raison, dit-il, des anomalies et des manipulations constatées depuis les opérations de vote jusqu'au traitement des résultats. Le mouvement regroupe de simples citoyens, des partis politiques et a le soutien du collectif des 25 candidats. Il prévoit de tenir au quotidien un sit-in près de la CENI jusqu'à la proclamation des résultats. Le collectif des candidats s'est réuni à nouveau au domicile de Didier Ratsiraka pour mettre au point la requête en annulation du scrutin à déposer à la HCC.

L'équipe de campagne d'Andry Rajoelina s'efforce de démontrer que les résultats ont été trafiqués. Sa démonstration porte sur le district de Fianarantsoa pour lequel le candidat aurait été privé de près d'un millier de voix, si l'on se réfère aux PV des 159 bureaux de vote. Selon son analyse, le but serait de faire atteindre le cap des 10 % au président sortant et surtout de faire obstacle à l'élection d'Andry Rajoelina au premier tour. Des constats de même type auraient été effectués dans d'autres districts. Me Fredon Ratovondrajao, qui défend les intérêts du candidat, a déposé une requête aux fins de suspension du traitement et de la publication des résultats par la CENI ainsi que de l'utilisation du logiciel incriminé.

Pour *Midi*, cependant, « *le calme est revenu après les explications données par la CENI. Le mouvement d'humeur du Mapar a été spectaculaire mais n'a pas engendré de réactions inconsidérées de sa part. L'équipe du candidat ne sortira pas du cadre légal et fera des recours en cas d'anomalies constatées.* »

L'Express titre son édito « Mauvais gagnant ». Les deux candidats censés devoir disputer le second tour accablent la CENI. « *Une première mondiale. On a fait mieux que partout en Afrique* », écrit le quotidien. Chaque staff affirme que son poulain a réuni plus de 50 % des suffrages et doit être déclaré élu au 1^{er} tour. « *Une volonté claire d'arracher la victoire à la foire d'empoigne* », déplore le quotidien.

17/11 - Les jeux sont faits, il y aura un second tour de la présidentielle. Le dépouillement s'achève et l'enthousiasme des premières heures de l'après-scrutin du 7 novembre s'est estompé au fil du temps dans le camp Rajoelina. C'est la désillusion : le « *1er tour dia vita* » s'est évanoui, tout comme pour les partisans de Marc Ravalomanana qui se résignent et se préparent pour le second tour mais des menaces pèsent sur les lendemains de la proclamation des résultats. Une ferme mise en garde contre tout débordement a été lancée par les responsables des forces de l'ordre. La CENI a joué au maximum la carte de la transparence, sans parvenir à convaincre.

► **Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana qualifiés pour le 2^e tour – Des résultats contestés**

17/11 - Un duel entre deux ex-présidents : c'est l'affiche du second tour de la présidentielle. Andry Rajoelina (39,19 %) et Marc Ravalomanana (35,29 %) se sont qualifiés selon les résultats provisoires proclamés par la CENI. Les régions dites côtières ont largement voté pour Andry Rajoelina, tandis que les Hautes Terres ont plébiscité Marc Ravalomanana. Le 2e tour est prévu le 19 décembre. Hery Rajaonarimampianina, en 3e position, obtient le faible score de 8,84 %. Le pasteur Mailhol, fondateur de la secte Apokalipsy, arrive en 4e position avec 1,27 % des suffrages. Les 32 autres candidats se partagent les miettes, comme Didier Ratsiraka avec un petit 0,45 %. Seuls 5 candidats atteignent la barre de 1 %. ⁶Le taux de participation s'élève à 54,2 %, un chiffre bien inférieur au premier tour la présidentielle de 2013 où le taux avait atteint 61 %. En annonçant les résultats du premier tour, la CENI s'est défendue de toute irrégularité. « *Nous avons adopté trois règles de conduite : transparence, impartialité et indépendance* », a déclaré son président, Hery Rakotomanana, devant les observateurs internationaux et nationaux, des journalistes et des représentants des candidats. Le président de la Commission de l'UA appelé tous les candidats « *à continuer de faire preuve de responsabilité et à s'abstenir de tout acte de nature à compromettre la stabilité du pays dans l'attente de l'annonce officielle des résultats définitifs par la HCC. En cas de contestation, ils doivent faire exclusivement recours aux procédures et mécanismes prévus par la loi* » indique-t-il. La HCC dispose d'un délai de 9 jours pour proclamer les résultats définitifs. Les deux candidats se sont exprimés sur les réseaux sociaux et se disent prêts à aller au second tour. « *Je soutiens la vraie démocratie et regrette que le traitement des résultats par la CENI n'ait pas été transparent. Cela ne nous empêchera évidemment pas de gagner, avec vous tous, et rendre sa fierté au peuple malagasy* » a déclaré Andry Rajoelina. « *Malgré les anomalies constatées autour du premier tour du scrutin présidentiel, je remercie la population malgache par le calme et le comportement louable dont elle a fait preuve, notamment pour la défense de son choix.* » a déclaré Marc Ravalomanana. Le comité juridique de Hery Rajaonarimampianina a déposé une plainte auprès de la HCC et du Parquet pour « *fraudes massives et non-respect de la loi autour de l'élection.* »

Il y a près de dix ans, Andry Rajoelina succédait à Marc Ravalomanana sans élection, un événement qualifié de « *coup d'Etat* » par la communauté internationale. Tous les deux interdits de se présenter à la dernière présidentielle de 2013, c'est par les urnes que ces deux adversaires pourront prendre leur revanche. Hery Rajaonarimampianina a déclaré attendre les résultats définitifs du 1er tour pour se prononcer sur une éventuelle alliance de son camp avec un candidat au second tour.

19/11 - Pour Tribune, de nombreux acteurs font actuellement face à des dilemmes importants, et de leurs décisions dépendra l'embrassement ou l'apaisement. La HCC doit-elle prendre une décision juridique et donc procéder une application stricte de la loi même si cela risque de conduire à des disqualifications de candidats, au cas où certaines remarques des observateurs internationaux se retrouvent avérées, ou doit-elle prendre une décision politique et fermer les yeux sur certaines irrégularités pour permettre au second tour d'avoir lieu ? Andry Rajoelina doit-il accepter le second tour pour aller jusqu'au bout de sa volonté d'effacer par les urnes le déshonneur du coup d'État de 2009 ? La CENI doit-elle organiser le second tour comme prévu le 19 décembre ou faire valoir auprès du gouvernement le cas de force majeure et demander le report de la date afin de pouvoir rectifier toutes les erreurs dénoncées dans la liste électorale ? La communauté internationale doit-elle cautionner ces élections sous prétexte qu'elle les a en grande partie financées ou admettra-t-elle le risque de faible légitimité de ces élections si aucune action corrective n'est apportée avant le second tour ? Quant à l'électeur, il se trouve en face d'un choix entre deux candidats dont l'expérience a montré les lacunes et les erreurs. Les deux candidats vont-ils accepter les résultats du second tour même si le verdict des urnes leur était défavorable, ou bien vont-ils raisonner par rapport au retour sur investissement de leur budget de campagne ? Enfin, comment vont agir les candidats qui demandent l'annulation du premier tour, en sachant qu'il y a très peu de chances que cela arrive ? Et si cela devait arriver, la communauté internationale accepterait-elle de remettre la main à la poche pour faire rejouer le premier tour ?

En attendant la proclamation des résultats par la HCC, le jeu d'alliances est ouvert en vue du second tour. Les partisans de Marc Ravalomanana misent sur une alliance avec le HVM du président sortant. Nul n'ignore pourtant qu'un report de voix ne sera pas forcément systématique ni automatique. Le désormais ex-parti au pouvoir n'est pas bien structuré, à l'image du résultat que le candidat à sa propre succession a obtenu au premier tour. Le HVM est fragilisé aussi par l'indiscipline et ses partisans sont aussi assez souvent d'anciennes victimes de Marc Ravalomanana après les évènements de 2002 et de partisans de la Révolution Orange d'Andry Rajoelina de 2009.

Les dépôts de requêtes en annulation s'enchaînent déjà à la HCC. Plusieurs candidats ont déjà fait la démarche. Au vu des résultats qui lui sont très défavorables, le président sortant estime avoir été la cible de fraudes massives. Si les deux finalistes du 1^{er} tour ont déclaré accepter en définitive les résultats proclamés par la CENI, ils ne renonceront pas à déposer eux aussi des requêtes en annulation.

⁶ Résultats complets : <https://www.facebook.com/wakeupmada/photos/a.119146388285287/1001441640055753/?type=3&theater>
Analyse détaillée : <http://www.lesdecrypteurs.com/decodage/madagascar/2018/11/19/cartographie-resultats-premier-tour-presidentielle-de-novembre-2017/>

20/11 - Andry Rajoelina est sorti de son silence pour apporter la preuve, selon lui, de l'existence d'un trucage du nombre des voix via le logiciel utilisé par la CENI afin de le désavantager. Raison pour laquelle il espère que la HCC accédera à sa requête, notamment la confrontation des PV des bureaux de vote et l'expertise du logiciel utilisé lors du décompte des voix. « *On a tout fait pour empêcher le score du candidat numéro 13 [Andry Rajoelina] d'atteindre et dépasser les 40 %* », a affirmé Andry Rajoelina devant ses partisans, en expliquant que certaines de ses voix ont été réparties entre des « *petits candidats* ». Il relève également le cas du pourcentage des « *blancs et nuls* » qui aurait étonnement augmenté, de l'ordre de 7 % contre 4 % lors de la présidentielle de 2013. « *Ces voix sont les miennes* », a-t-il fustigé. Les partisans du candidat ont même accusé l'homme d'affaires Mbola Rajaonah, ancien conseiller du président sortant et qui a soutenu ouvertement Marc Ravalomanana à travers ses médias, d'avoir fait appel à des pirates informatiques israéliens pour détourner des voix. « *La seule idée avec laquelle je suis d'accord est que je suis en tête. Mais je ne suis pas d'accord avec les chiffres de la CENI. Nous sommes habitués à la guerre, quoi qu'il arrive, nous devons être le vainqueur* ». Le candidat affirme toutefois qu'il acceptera le verdict de la HCC.

La CENI a répondu, quelques heures plus tard, aux accusations du candidat. « *Aucune anomalie dans le fonctionnement du logiciel n'a été constaté. Par contre, dans le cas où des erreurs matérielles à la saisie ont par la suite été relevées, elles ont été corrigées* », a-t-elle affirmé dans un communiqué. Elle a également « *regretté* » qu'aucun candidat n'ait répondu à son invitation pour confronter les procès-verbaux « *avant de procéder à la publication des résultats provisoires* ».

L'association de officiers généraux retraités préoccupée par la conjoncture politique. Elle « *implore ses cadets encore en fonction, de respecter l'unité des forces de l'ordre, de respecter les valeurs, l'éthique et la déontologie des forces armées, de respecter l'importance de la vie de chaque citoyen et de la solidarité du peuple malgache et, enfin, de réaliser avec droiture, sans parti-pris, les ordres de leurs supérieurs* ».

Le collectif des candidats a adressé une lettre au président de la République par intérim pour lui demander la réouverture de la liste électorale, malgré les déclarations faites par les membres de la CENI par rapport à l'impossibilité de cette action.

21/11 - Les requêtes concernant le premier tour ont afflué à la HCC, qui dispose de 7 jours pour les examiner avant proclamation des résultats définitifs. Des dizaines de plaintes ont été déposées par tous les candidats et notamment par les deux vainqueurs du 1^{er} tour. L'équipe de Marc Ravalomanana a fait parvenir à elle seule 208 requêtes. Andry Rajoelina réclame notamment un audit du logiciel utilisé par la CENI et la confrontation des PV. Quant au président sortant, Hery Rajaonarimampianina, il demande l'annulation pure et simple de l'élection. La coalition des 25 candidats qui, dès avant le premier tour, désavouaient le travail de la CENI et le processus électoral, a également déposé une requête en annulation. Des groupes de manifestants se rassemblent chaque jour devant le siège de la HCC pour exiger l'annulation du scrutin.

La HCC a le pouvoir d'annuler les élections. Ce scénario est toutefois jugé peu probable. « *La HCC peut annuler les résultats de certains bureaux de vote dans des cas très flagrants de fraude. Mais cela n'aurait pas d'incidences sur le résultat final* », explique Sahondra Rabenarivo, juriste et membre du SeFaFi. Tout en admettant que les résultats de la CENI ne sont pas exempts d'erreurs, la juriste estime qu'ils sont représentatifs de la volonté de la population. La représentante du Système des Nations unies, Violet Kakyomya, et l'ambassadeur d'Afrique du Sud ont par avance rejeté toute tentative de faire pression sur la HCC pour faire annuler un scrutin que la communauté internationale a largement financé.

Face aux multiples mises en cause du scrutin, l'armée est sortie de sa réserve le 16 novembre pour appeler les candidats à faire preuve de responsabilité. Une déclaration qui laisse penser que celle-ci ne prendra pas partie. Selon la juriste Sahondra Rabenarivo, le schéma de 2009 où l'armée avait soutenu la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina, est exclu les rangs des forces armées étant trop dispersés politiquement.

La communauté internationale appelle Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina au calme. La SADC et la COI, tout en se félicitant du bon déroulement du 1^{er} tour, en appelle aux acteurs politiques et à l'ensemble de la population pour que le même climat de paix puisse prévaloir jusqu'au terme du processus électoral. La COI, notamment, lance un appel solennel aux deux candidats et à l'ensemble des responsables politiques pour que soit garantie une campagne de second tour sereine et respectueuse du corps électoral.

Le rapprochement aurait déjà commencé entre le HVM de Hery Rajaonarimampianina et le TIM de Marc Ravalomanana. Les 34 autres candidats, qui ont totalisé plus de 770 000 voix, ne devraient pas être laissés de côté dans le jeu d'alliances qui s'annonce. Reste un paramètre dont l'évolution pourrait peser tout autant : le taux de participation. Lors de l'élection de 2013, il avait progressé de dix points entre les deux tours.

34 des 36 candidats perdent leur caution de 50 millions Ar versée à titre de contribution aux frais d'impression des bulletins de vote. Aucun d'entre eux n'a recueilli plus de 10 % des suffrages. Avec 8,84% des suffrages, le président sortant n'a pas satisfait à la condition requise.

22/11 - Volte-face inattendue - Le comité de soutien de Marc Ravalomanana (KMMR) a décidé de retirer toutes les requêtes et plaintes déposées à la HCC. « *Le candidat Marc Ravalomanana et le KMMR estiment que la poursuite du processus électoral, dont la tenue du second tour, constitue la voie démocratique pour la population de choisir le futur dirigeant du pays et d'exprimer clairement son choix* », a-t-il annoncé. Rabenja Tsehenoarisoa, l'un des directeurs de campagne, a tenu à indiquer que cette décision a été prise étant donné la volonté de « *certain* » qui comptent mettre à profit les nombreuses requêtes déposées pour exiger l'annulation pure et simple du 1^{er} tour. Il a tenu à préciser que la transparence avait été respectée lors des travaux de centralisation des résultats par la CENI, raison pour laquelle le candidat accepte les résultats provisoires publiés. Cette volte-face est interprétée comme une démarche politique mais également comme une attaque indirecte visant Andry Rajoelina, à qui il est reproché un comportement fougueux, irréfléchi et excessif. Pour le quotidien pro-Rajoelina *La Vérité*, le renoncement de Marc Ravalomanana s'explique par le fait qu'il possède la preuve qu'Andry Rajoelina aurait dû être déclaré vainqueur dès le 1^{er} tour. Il se satisfait donc des résultats contestés publiés par la CENI, en espérant qu'ils seront confirmés par la HCC et qu'il pourra ainsi accéder à un second tour qui aurait dû lui échapper.

Au total, la HCC avait reçu 212 requêtes. Elle n'aura donc plus à en traiter qu'une poignée mais rien ne lui interdit de se saisir d'office en cas de suspicion de violation des textes et règlements. Les requêtes déposées par le collectif de candidats - comprenant notamment Hery Rajaonarimampianina – réclament, entre autres, l'annulation du premier tour ; celles déposées par Andry Rajoelina demandent notamment un audit du logiciel de traitement des résultats. Dans une interview, un responsable de la HCC affirme que ses propres opérations de vérification s'appuient sur un autre logiciel que celui, controversé, de la CENI.

Des groupes d'individus persistent à vouloir obtenir l'annulation du scrutin en tenant des rassemblements depuis plusieurs jours devant les locaux de la HCC. Selon *Midi*, ces manifestants sont rétribués au tarif de 5 000 Ar par jour. « *La question qui se pose est de savoir qui se cache derrière ces groupes d'individus dont le combat vise à obtenir l'annulation du 1er tour de l'élection présidentielle* », écrit le quotidien. Le mouvement HFI est l'animateur de ces manifestations mais a-t-il les moyens de rétribuer les participants ? Qui manœuvre derrière ce mouvement de contestation ?

FMF/CNOE, Justice et Paix et Liberty 32 : 6 577 observateurs déployés lors du 1^{er} tour. Les trois entités se sont déployées dans 9 250 bureaux de vote et ont été présentes dans les 22 régions et les 119 districts. Dans leur déclaration finale, elles mettent l'accent sur le fait que bon nombre des propositions de la société civile n'ont pas été prises en considération, comme la nécessité de plafonner les dépenses de campagne, de faire la transparence sur l'origine des fonds et de garantir l'accès équitable des candidats aux médias publics. Elles regrettent l'interdiction des sondages « *sortie des urnes* » et les manifestations organisées par le collectif des candidats pour exiger la réouverture de la liste électorale. Elles proposent le renforcement de l'éducation citoyenne de la population. Trop de bureaux de vote n'ont pu ouvrir à l'heure faute de volontaires pour les tenir. Il importe également, d'après ces organismes, de basculer dès que possible vers une liste électorale biométrique.

23/11 - La CENI tente de calmer les esprits malgré les invectives et accusations qui lui sont adressées de toutes parts. Bien qu'elle accepte la possibilité de quelques erreurs, elle nie toute manipulation de voix et toute fraude électorale. Son président, Hery Rakotomanana, rappelle que son logiciel a été audité par un expert international mais il accepte de procéder à un audit contradictoire si la HCC le demande. La CENI serait également prête à recompter les voix, bureau de vote par bureau de vote, si la juridiction compétente en matière de contentieux électoral le décide.

24/11 - Les évêques sortent de leur silence à quelques jours de la proclamation des résultats définitifs du premier tour. La déclaration signée par les 24 évêques est sans détour : elle critique sévèrement l'attitude des hommes politiques dans le contexte de l'élection présidentielle. « *Pourrons-nous encore faire confiance aux responsables de la nation ? Il semble que l'égoïsme soit dominant dans ce pays plutôt que le bien commun* », déplorent-ils. « *La vue des moyens faramineux déployés pendant la campagne électorale intrigue et amène les plus démunis à s'interroger* », poursuit le communiqué de la Conférence épiscopale. « *Les politiciens ont détruit l'état d'esprit des citoyens. La politique du dénigrement et de la division domine* », fustige-t-elle. Les évêques invitent la population à « *garder le calme* » en attendant la proclamation des résultats définitifs du premier tour. Mais ils en profitent aussi pour lancer un message au futur président de la République. « *Respectez vos promesses et honorez vos paroles, cela tout en considérant nos recommandations de la conférence épiscopale du 29 mai 2018* », demandent-ils. Des recommandations qui enjoignent le prochain chef d'Etat à s'atteler à plusieurs urgences : l'insécurité, l'inflation, le chômage des jeunes ou encore la corruption.

Les médias pro-Ravalomanana dénoncent le « plan d'urgence social » organisé par Andry Rajoelina dans la région de Toliara. L'idée est simple : mettre à disposition de la population, du riz, de l'huile et du sucre à petit prix et en quantité limitée pour chaque bénéficiaire. De longues files ont été observées dans les points de vente de ce projet éphémère, considéré par ses détracteurs comme une forme d'achat de voix, plus subtile que la distribution massive des T-shirts ou de « *goodies* » ou l'octroi d'une certaine somme d'argent en contrepartie de la participation à des meetings.

26/11 - Le Bianco nie toute manipulation politique dans l'affaire Mbola Rajaonah. Il affirme que « *les convocations, interrogatoires et autres actes d'enquêtes concernant Mbola Rajaonah ayant défrayé la chronique ne sont que la continuation logique des investigations du Bureau qui ont commencé depuis plus d'un an et ne sont aucunement liés au contexte politique actuel* ». Il dément ainsi tout lien avec les rumeurs selon lesquelles cet homme d'affaires serait impliqué dans un acte de piratage du logiciel de traitement de votes utilisé par la CENI. Une accusation colportée notamment par les partisans d'Andry Rajoelina qui le fustige à cause, entre autres, de son soutien à Marc Ravalomanana. Dans son communiqué, « *le Bianco invite tout un chacun à se méfier des rumeurs et à rester vigilant par rapport aux agissements des uns et des autres tendant à manipuler le public sur certains faits. Il est de l'intérêt de tous, de vaincre l'impunité, et, ce n'est qu'ensemble, que nous vaincrons la grande corruption dans notre pays* ». Pour les médias pro-Ravalomanana, Mbola Rajaonah reste l'homme à abattre.

27/11 - Attente des résultats officiels du premier tour sous haute tension. Marc Ravalomanana a affirmé avoir eu des contacts avec des élus, maires, et ministres HVM ainsi qu'avec l'ancien conseiller technique controversé de Hery Rajaonarimampianina, Mbola Rajaonah. « *C'est un soutien inconditionnel* », a-t-il déclaré, soutenant qu'il est ouvert à toute collaboration visant à sortir Madagascar de la pauvreté. **Pour L'Express, l'alliance est actée entre Marc Ravalomanana et le HVM** mais le secrétaire général du parti, Rachidy Mohamed, a fait savoir que pour l'heure le HVM n'a pas encore officialisé sa position. Le soutien au candidat Ravalomanana ne ferait pas l'unanimité au sein des instances dirigeantes.

Andry Rajoelina affirme qu'il aurait été largement gagnant s'il n'y avait pas eu des fraudes et des détournements de voix, entre autres au sein de la CENI. Quant au HVM, parti de Hery Rajaonarimampianina, il a interpellé une nouvelle fois la HCC sur la nécessité de rester impartiale dans son jugement pour éviter une nouvelle crise politique.

Un groupe d'individus, que *Midi* suspecte d'être rétribués, continue de manifester devant la HCC pour réclamer l'annulation du scrutin en prétextant les irrégularités constatées et révélées par de nombreux candidats. Un véhicule a été brûlé.

Depuis la réception des premiers plis électoraux par la CENI, la HCC a procédé à une vérification systématique des PV et des feuilles de dépouillement de tous les bureaux de vote. Les anomalies et autres irrégularités font l'objet de traitement pour correction. En cas d'anomalie grave, la Cour procède à la demande de documents complémentaires, pouvant aller jusqu'à réclamer les bulletins de vote en vue de procéder à un nouveau comptage. Elle a pu se saisir d'office lorsqu'elle estime qu'il y a eu violation des dispositions législatives ou réglementaires ou pour d'autres motifs d'ordre public.

En attendant le verdict de la HCC, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina manifestent leur présence dans les quartiers populaires de la capitale. Le premier met les services compétents face à leurs responsabilités pour l'enlèvement des ordures qui s'amoncellent et Andry Rajoelina s'engage à venir en aides aux habitants en prenant à sa charge des travaux d'assainissement et de réhabilitation urbaine. Deux fois par semaine, les nécessiteux pourront acheter du riz et des produits de première nécessité à moitié prix. Un projet « *HIMO* » sera mis en œuvre afin de promouvoir la création d'emplois. Il contribuera au financement de zones de loisirs et d'une église de quartier. La question de l'insalubrité de la capitale a envahi les débats entre les favoris du 2^e tour.

Le FFKM a appelé la HCC « à publier des résultats justes et vrais ». S'adressant aux candidats, elle les exhorte à « rasséréner leurs partisans en cessant les invectives de tous bords ». Face à la recrudescence des vindictes populaires ou des lynchages, un appel a été lancé aux autorités pour qu'elles défendent la justice et protègent les populations. Le FFKM exhorte chacun à protéger les ressources naturelles du pays et à refuser les remblais de terrains qui sont souvent synonymes de « *ventes aux enchères des terrains aux étrangers* ».

28/11 - Proclamation des résultats officiels du 1^{er} tour par la HCC - Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana disputeront le 2^e tour le 19 décembre, en obtenant respectivement 39,23 % et 35,35 % des 4 980 604 suffrages exprimés⁷. Le taux de participation est de 53,95 %, soit 5 367 550 votants sur les 9 949 083

⁷ Décisions de la HCC sur les requêtes en rapport avec le 1^{er} tour de l'élection présidentielle : <http://www.hcc.gov.mg/non-classe/arret-n11-hcc-ar-du-28-novembre-2018-portant-proclamation-des-resultats-officiels-du-premier-tour-de-lelection-presidentielle-du-7-no-vembre-2018/>

inscrits. Le nombre de votes blancs et nuls est de 386 946. Le piètre score du président sortant Hery Rajaonarimampianina (8,82 %) est également confirmé. Seuls trois autres candidats ont dépassé 1 % des voix, dont le pasteur André Mailhol (1,27 %). « *Vous êtes concurrents et non des ennemis* », a lancé Jean Eric Rakotoarisoa, président de la HCC, aux deux finalistes à l'issue de la proclamation des résultats.

La campagne du second tour s'ouvre le 3 décembre pour une durée de 15 jours. Les deux camps demandent à la CENI de renforcer la crédibilité des opérations en améliorant l'organisation du scrutin et le traitement des résultats. Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana sont les seuls candidats à pouvoir bénéficier du remboursement de leur caution de 50 millions Ar. d'une manière générale, la HCC a rejeté toutes les requêtes qui lui sont parvenues.

A quelques heures de la proclamation officielle des résultats un homme muni de bombes incendiaires a été arrêté devant les locaux de la HCC. Deux comparses ont pris la fuite. Deux mystérieux commanditaires ont été dénoncés.

Pour le site Agoravox, « en quelques sortes, ces résultats du premier tour (...) auraient pour équivalent français un second tour présidentiel en 2022 entre Nicolas Sarkozy et François Hollande, avec un Emmanuel Macron loin derrière en troisième position au premier tour. En d'autres termes, c'est bien une remontée dans le temps que les électeurs malgaches ont souhaitée en favorisant ceux qui, des candidats, à grand renfort de budget électoral, veulent revenir au pouvoir. (...) Certes, le retour de l'un ou l'autre des anciens présidents fera que le pays aura du mal à tourner une nouvelle page. Mais il aura au moins vidé l'abcès et pourra repartir sur de nouvelles bases politiques plus saines à condition que les deux candidats reconnaissent les résultats du second tour. »

Tribune écrit que malgré toutes les polémiques qui ont émaillé la vie nationale depuis plusieurs mois, le pays se trouve dans un contexte qui pourrait être assez positif. Le chef de l'Etat sortant, n'a pas cherché à s'accrocher par tous les moyens au pouvoir, il a respecté les dispositions légales qui lui demandaient de quitter le pouvoir en cas de candidature. Les deux candidats désignés pour s'affronter au second tour ont accepté cette décision au lieu de poursuivre des revendications déplacées pour un « *premier tour dia vita* ». La HCC, bien que très critiquée pour des décisions perçues parfois comme très politiques, est parvenue à maintenir un difficile équilibre pendant un mandat entier. « *Nous avons donc potentiellement une chance de vivre la première véritable alternance démocratique depuis 1960, avec l'arrivée au pouvoir d'un opposant qui a vaincu par les urnes un président sortant. A condition qu'aucun des protagonistes du second tour ne pousse pour une nouvelle crise post-électorale dans quelques semaines.* » Et de conclure : « *Il y a actuellement trois grands groupes : ceux qui veulent solder par les urnes le conflit de 2009 ; ceux qui avaient opté pour une des alternatives présentes ; et près de la moitié des électeurs qui n'est pas concernée par cette élection présidentielle. Par choix, ou forcée par les lacunes des listes électorales.* »

30/11 - Consignes de vote et alliances en perspective. Les yeux se tournent principalement vers Hery Rajaonarimampianina qui a essuyé une gifle cinglante des électeurs en obtenant seulement 8,82 % des suffrages. Jusqu'ici, deux candidats, Paul Rabary et de Roland Ratsiraka, ont annoncé qu'ils ne soutiendront aucun des deux qualifiés. Ce dernier a annoncé son retrait momentané de la vie politique. Les alliances politiques sont souvent conditionnées, fait-on remarquer, l'implication des alliés dépend des contreparties accordées (siège, protection...) et des bénéfices qu'ils peuvent en tirer. Avec un taux d'abstention de 42,5 %, il existe une importante réserve de voix à mobiliser. Marc Ravalomanana semble l'avoir compris et s'est déjà lancé dans cette opération.

La CENI soumettra son logiciel à un nouvel audit en réponse aux nombreuses critiques formulées. Il sera réalisé par un expert international ainsi que par des spécialistes désignés par chacun des candidats.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

03/11 - Il faut que le prochain gouvernement malgache mette fin à la répression brutale des droits humains dans le pays, a déclaré Amnesty International⁸. Les violations des droits humains sont en recrudescence. Des **défenseurs des droits environnementaux** sont pris pour cible parce qu'ils tentent de protéger les ressources naturelles du pays. Des milliers de personnes languissent en prison sans avoir été déclarées coupables d'une quelconque infraction, l'État **ayant recours de manière excessive et injustifiée à la détention provisoire**. Aux termes du droit malgache, **l'avortement demeure une infraction en toutes circonstances** en vertu de l'article 317 du Code pénal hérité de la période coloniale. Pourtant, l'État s'est engagé l'an dernier à en faire une infraction mineure qui ne serait plus passible d'une peine d'emprisonnement. Cette élection est une occasion idéale pour celle ou celui qui prendra la tête du pays de mettre fin aux atteintes aux

⁸ <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2018/11/madagascar-next-government-must-end-human-rights-violations/>

droits humains auxquelles nous assistons, a déclaré Muleya Mwananyanda, directrice adjointe du programme Afrique australe à Amnesty International.

► **Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements**

06/11 - A Maromavo, district de Maintirano, les gendarmes tombent dans un guet-apens tendu par une trentaine de bandits armés sur le point d'attaquer un village. Les échanges de tirs nourris ont fait deux blessés parmi les gendarmes. Repoussés, les malfaiteurs ont pu prendre la fuite.

12/11 - Six gendarmes à moto arrosés de balles à Betroka alors qu'ils étaient en route pour intercepter des dahalo. Tombés dans une embuscade tendue par une cinquantaine d'hommes, on compte un gendarme tué et plusieurs blessés. Le troupeau dérobé devait être acheminé sur le marché de la localité voisine.

08/11 - Bureaux de vote attaqués par des dahalo à Befasy-Morondava. La population et les forces de l'ordre mobilisées pour la sécurisation du scrutin sont parvenus à contraindre les assaillants à abandonner la partie. Les opérations de vote ont pu reprendre dans le calme. Le comité électoral régional du Menabe a pris des dispositions pour transférer au plus vite les bulletins et les PV vers son siège.

10/11 - Les habitants d'un fokonolona d'Ambohimalaza menacés par une bande armée se réfugient dans les locaux de la mairie pour y passer la nuit. Plusieurs exactions avaient été commises les jours précédents, accompagnées d'un meurtre, et des tracts avaient été distribués annonçant le retour de la bande de malfrats.

28/11 – Deux conducteurs de poids lourd ont été kidnappés à Ambohimahaso (RN7) par des coupeurs de route qui réclamaient le versement d'une rançon. Les dahalo ont appelé le patron des deux hommes pour exiger qu'il prenne en charge le paiement des 60 millions Ar exigés. L'un des otages a réussi à s'échapper et à prévenir la gendarmerie. A l'issue d'un accrochage musclé le second camionneur a pu être libéré.

28/11 - Le commandant de la circonscription de gendarmerie de Toliara est tombé dans une embuscade tendue par une bande de malfaiteurs. Son véhicule a été arrosé de balles. Le conducteur a échappé de peu à la mort. Son escorte, arrive quelques minutes après sur le lieu de l'attaque, a abattu l'un des assaillants. L'attaque aurait été organisée en représailles à une opération de sécurisation que la gendarmerie a entreprise dans le district de Betroka.

29/11 - Le commandant de la brigade de gendarmerie de Ranomafana tué par des dahalo. Avec trois de ses hommes il a été piégé par un groupe d'une cinquantaine d'hommes armés. Il a été froidement abattu. Des échanges de tirs ont ensuite éclaté entre les dahalo et les trois gendarmes ? Ces derniers ont dû se cacher en attendant l'arrivée de renforts. Au cours des affrontements la population, apeurée, s'est réfugiée dans la forêt avoisinante. Les forces de l'ordre ont lancé des recherches pour retrouver les agresseurs. Les enquêteurs suspectent une complicité entre le fokonolona et les dahalo car il n'y a aucun troupeau à voler dans le secteur.

05/11 - Une tentative de vindicte populaire évitée de justesse à Mahanoro. Une soixantaine de villageois munis d'armes blanches se sont rués sur les locaux de la gendarmerie pour obtenir que leur soit remis un adolescent qui s'y était présenté librement après avoir commis le meurtre de son cousin au cours d'une dispute. Un officier a engagé de longues tractations avec la foule tandis que des renforts étaient envoyés pour protéger les locaux et transférer le prévenu à la compagnie voisine de Vatamandry. Les émeutiers se sont finalement dispersés.

26/11 - Recrudescence des vindictes populaires : lynchage à Marovoay, tentative de « rotaka » à Antsirabe II. Un homme de 26 ans a été lynché par des membres du fokonolona dans une commune du district de Marovoay. Soupçonné de meurtre, il était placé en garde à vue au poste de gendarmerie quand des villageois sont venus réclamer sa tête. Les forces de l'ordre ont cédé devant la pression de la foule et ont livré le suspect aux manifestants, qui l'ont exécuté. Dans le district d'Antsirabe II, trois individus et le chef d'un fokontany étaient déférés auprès du tribunal. A l'issue de l'audience, le chef du fokontany a bénéficié d'une liberté provisoire tandis que les trois autres individus étaient incarcérés. Mécontents de cette décision, des membres du fokonolona et le chef du fokontany se sont rendus devant le poste de gendarmerie pour revendiquer leur remise en liberté. Le chef de poste est parvenu in extremis à les convaincre de déposer une demande de liberté provisoire au tribunal.

28/11 - A proximité de Toamasina, la foule lynche quatre individus suspectés d'avoir commis une attaque à main armée. Gravement blessés, ils ont été transférés in extremis à l'hôpital par une équipe d'intervention de la gendarmerie.

30/11 - Un couple lynché à mort à Mandritsara alors qu'il accompagnait des gendarmes dans la recherche de leurs quatre fils suspectés dans un meurtre. Le couple a été brutalement intercepté par un groupe d'une cinquantaine d'individus. Les forces de l'ordre ont lancé en vain des sommations à la population et tenté d'obtenir son concours pour retrouver la bande et le couple de victimes. L'affaire fait suite à une attaque à main armée ayant fait un mort.

03/11 - Malaimbady - Deux femmes et trois enfants enlevés par une bande de 16 dahalo armés ont été libérés contre la remise de 2 millions Ar. Les malfaiteurs entendaient ainsi manifester leur mécontentement quant à la faiblesse du butin. Des renforts des forces de l'ordre se sont lancés sur les traces des dahalo, du troupeau saisi et des otages mais la bande est parvenue à les tenir à l'écart en menaçant par téléphone les familles d'exécuter les otages. Les deux femmes ont pu échapper aux griffes de leurs ravisseurs. Une négociation s'est engagée pour obtenir la libération des enfants contre rançon.

21/11 - Midongy du Sud : une bande de neuf dahalo armés ont racketté des villageois et pris en otage deux collégiennes, introuvables depuis une semaine. Une demande de rançon a été adressée aux familles. La bande est connue pour avoir commis plusieurs meurtres dans une commune voisine voici quelques années. Les recherches lancées n'ont pas abouti. La population a lancé un appel aux autorités ministérielles et à la CNIDH.

08/11 - A Mampikony, une fillette indo-pakistanaise a été enlevée par des hommes armés alors qu'elle venait d'assister à un meeting électoral. Les ravisseurs ont réclamé le versement d'une rançon de 200 millions Ar, ramenée à 120 millions, en menaçant d'enterrer vivante leur otage en cas de refus de versement. La fillette a été enlevée sous les yeux d'un employé qui l'accompagnait et qui a été frappé à coup de crosse. Un poursuivant a été blessé par arme à feu. Les ravisseurs, traqués, ont finalement remis la fillette en liberté.

10/11 - Le PDG de l'entreprise Makiplast, Riaz Hassim, enlevé à proximité de son domicile dans le quartier résidentiel d'Ambatobe. L'annonce en a été faite en premier par le Collectif des français d'origine indienne. Son véhicule est tombé dans une embuscade, mode opératoire classique pour les enlèvements d'indo-pakistanaise. Riaz Hassim a été libéré le 15 novembre.

Nassir Sivjee, directeur de Conforama-Akoor, victime pour la seconde fois d'un kidnapping, sur le chemin de son domicile à Androhibe. Le premier rapt contre rançon était survenu il y a une dizaine d'années. Son frère avait été kidnappé en 2015 dans l'enceinte du collège St Michel. Gravement malade, la santé de la victime soulève de vives inquiétudes. Sa situation rappelle celle d'un jeune karana diabétique enlevé en juin 2014 à Toamasina, qui serait décédé durant sa détention. Le Collectif des français d'origine indienne a lancé un appel à témoins et promis une forte récompense. La police et la gendarmerie affirment, une semaine après le rapt, n'avoir reçu aucune plainte de ses proches. **Nassir Sivjee, a été libéré dans la nuit du 19 novembre.**

La Gazette écrit : « L'opinion publique veut connaître le visage des politiciens qui utilisent le kidnapping pour racketter des personnalités connues. Elle souhaite également que cesse cette pratique terrorisante qui ne se limite pas aux hommes d'affaires indo-pakistanaise. Quand un Français d'origine indo-pakistanaise est enlevé en échange d'une rançon, les autorités malgaches au plus haut niveau sont alertées et les chancelleries étrangères s'affolent. (...) A l'opposé, les raptés d'enfants et adultes malgaches sont ignorés ou sont traités avec lenteur. »

22/11 - Arman Kamis, patron de Transfy, entreprise de transport de Toamasina, a été enlevé, rapporte le Collectif des français d'origine indienne de Madagascar (CFOIM). Il aurait été enlevé dans son bureau par cinq hommes armés et cagoulés. *Midi* rapporte que selon des témoins, le mode opératoire pourrait laisser penser à une action organisée par des militaires ou des professionnels de la sécurité.

27/11 - Arman Kamis a été libéré, un présumé kidnappeur arrêté. La rançon que les kidnappeurs exigeaient s'élevait à 4 milliards Ar mais la remise en liberté de l'opérateur économique a pu être obtenue sans son versement, grâce à une intervention musclée de la gendarmerie. L'assaut mené a permis l'arrestation d'un des kidnappeurs. Des complices sont parvenus à prendre la fuite.

15/11 - Un gendarme de la cellule anti-kidnapping arrêté avec deux collègues inculpés pour corruption dans une affaire de rapt. Deux policiers sont encore recherchés. Le gendarme avait bénéficié d'une liberté provisoire mi-octobre. Cinq enquêteurs de la cellule mixte anti-kidnapping se trouvent ainsi incarcérés pour actes corruptifs en cours d'investigations.

23/11 - Neuf individus, soupçonnés d'être impliqués dans des affaires de kidnapping, ont été arrêtés par les forces de l'ordre et seront déférés au parquet. Six d'entre eux ont été impliqués dans l'enlèvement

de Riaz Hassim, DG de la société Makiplast. Les trois autres sont impliqués dans une tentative d'enlèvement d'un autre ressortissant étranger, indique-t-on.

► Justice, gouvernance

Suite aux violents propos tenus par la candidate Fanirisoa Ernaivo, ancienne présidente du SMM, à l'égard des forces de l'ordre⁹, le ministère de la justice l'a suspendu de ses fonctions jusqu'à la détermination de la sanction disciplinaire qui lui sera appliquée, dans un délai maximum de 6 mois. Elle n'a droit à aucune rémunération à l'exception des avantages familiaux, indique un communiqué du ministère.

La réaction du ministère ne s'est donc pas faite attendre suite aux propos provocateurs de la magistrate tenus lors du meeting du collectif des candidats à la présidentielle. Ses propos véhéments à l'encontre des policiers qui ont quadrillé le stade de Mahamasina et particulièrement le lynchage des trois policiers à Fénérive-Est avaient choqués plus d'un, écrit *Tribune*. Le ministère de la sécurité publique a déposé plainte contre la magistrate. La CNIDH a qualifié d'« *injures, invectives et malédictions proférées par une candidate à Mahamasina, à l'endroit de la police nationale* »¹⁰. Le président de la République par intérim, Rivo Rakotovo, a demandé aux forces de défense et de sécurité de ne pas répondre à ces propos frisant l'apologie du crime. Sur sa propre page *Facebook*, Fanirisoa Ernaivo a lancé des excuses à l'endroit des personnes qui ont pu être blessées par ses propos et notamment à l'endroit des proches des policiers innocents décédés. « *C'est le cœur d'une mère désemparée par rapport aux forces de répressions et à l'insécurité qui règne [dans le pays] qui a causé ces propos de trop* », a-t-elle regretté, expliquant qu'elle visait à demander que les forces de l'ordre ne soient plus utilisées à des fins de persécution et se consacrent à défendre la légalité et la vérité, condition sine qua non pour mériter la reconnaissance de la population.

Le parti Zanak'i Madagasikara (Zama), et le Parti travailliste de Madagascar (Patram) indiquent qu'en tant que candidate à la présidentielle, Fanirisoa Ernaivo a pris une disponibilité et ne doit donc pas être suspendue. Ils demandent à la communauté internationale d'interpeller le gouvernement.

Pour *L'Express*, la candidate a eu le tort de dire de manière crue et déplacée ce que la population ressent au quotidien¹¹. On aimerait, écrit le quotidien, voir la même célérité s'appliquer dans les affaires mettant en cause le comportement des forces de l'ordre, de la police en particulier : des affaires de meurtre, d'exécutions sommaires et de torture classées sans suite, des membres de forces de l'ordre qui refusent de comparaître sans que leur propre ministre n'intervienne pour que justice soit rendue. La sanction paraît sévère quand on sait que nombre de magistrats sont compromis dans des affaires de corruption, voire de kidnapping, sans être inquiétés, conclut-il.

03/11 - La ministre de la justice Noro Vololona Harimisa assume sa décision de suspendre Fanirisoa Ernaivo pour son grave manquement à l'éthique et à la déontologie. La décision, affirme-t-elle, n'affecte en rien son statut de candidate à la présidentielle. La ministre justifie l'urgence de la décision de suspension par la nécessité de garantir la paix sociale à quelques jours du scrutin présidentiel et de prévenir d'éventuelles actions de représailles de la part des forces de sécurité sous le choc du lynchage de deux des leurs. Contrairement aux affirmations des partis Zama et Patram, la magistrate ne serait qu'en « *congé* » et n'aurait pas sollicité de mise en disponibilité. Le bureau du SMM laisse entendre que la suspension de son ancienne présidente est une décision politique, ce dont la ministre se défend. Un conseil de discipline est annoncé pour début décembre. Il aura à se prononcer sur le dossier de Fanirisoa Ernaivo et peut-être aussi, dans un souci d'équilibre, sur celui d'autres magistrats ayant manqué au respect du code d'éthique et à la déontologie.

14/11 - La Solidarité syndicale de Madagascar (SSM) conteste la décision de suspension de sa présidente, Fanirisoa Ernaivo. La magistrate, avec l'appui du SMM, a entamé une procédure de demande d'annulation de la décision de la garde des sceaux.

15/11 - La requête de la candidate Fanirisoa Ernaivo suite à la décision du ministère de la justice de la suspendre de sa fonction de magistrat a été rejetée par le Conseil d'Etat. La ministre Harimisa Noro Vololona avait précisé que cette suspension n'avait aucun rapport avec son statut de candidate à la présidentielle mais avait pour objet de la sanctionner pour manquement à ses devoirs de réserve. La CNIDH avait qualifié les actes commis par Fanirisoa Ernaivo d'« *injures, d'invectives et de malédictions proférées à l'endroit de la police nationale.*»

⁹ Cf. Revue de presse octobre 2018 p. 13 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2018/10/31/36817460.html>

¹⁰ <http://matv.mg/cnidh-appel-a-la-retenu-aux-candidats-presidentielles/>

¹¹ <https://www.lexpressmada.com/02/11/2018/mauvais-proces/>

03/11 - Houcine Arfa, ancien conseiller spécial de la présidence, a saisi la justice malgache sur plusieurs affaires mettant en cause Hery Rajaonarimampianina. Un dépôt de plainte contre le président sortant a été déposé par son avocat le 16 octobre. Le franco-algérien, ancien formateur de la garde présidentielle, l'accuse d'association de malfaiteurs, complicité de coups et blessures, torture, tentative d'assassinat, complicité de kidnapping, non-révéléation de crimes, corruption active et passive, blanchiment de capitaux et enrichissement illicite. Hery Rajaonarimampianina aurait demandé à Houcine Arfa d'éliminer Marc Ravalomanana et d'espionner Andry Rajoelina. Le quotidien *Les Nouvelles*¹² revient en détail sur cette affaire qui a défrayé la chronique et qui refait surface en pleine campagne présidentielle.

21/11 - La HCJ saisit l'Assemblée nationale. Deux commissions parlementaires seront mises en place pour examiner les requêtes relevant de cette nouvelle juridiction, intéressant les hauts responsables étatiques, et procéder à des enquêtes. Trois ou quatre dossiers seraient en instance, concernant de hautes personnalités, parmi lesquels on évoque « *un ancien président de la République* » et d'anciens ministres. La recevabilité de ces requêtes devrait être décidée avant la fin de la session parlementaire, le 15 décembre, soit quelques jours avant le second tour de la présidentielle.

27/11 - Huit dossiers déposés à la HCJ. Déposés par des partis politiques ou des groupes de personnes, les plaintes concerneraient la corruption, l'exportation illicite de bois de rose et le détournement de deniers publics, selon le procureur général près de la Cour suprême. L'identité des personnes mises en cause n'a toujours pas été révélée mais deux anciens présidents de la République seraient concernés par ces plaintes. Leur dossier a été transmis pour examen au bureau permanent de l'Assemblée. Le projet de budget 2019 prévoit des crédits de fonctionnement conséquents pour la HCJ.

27/11 - La Cour suprême croule sous les dossiers. 675 dossiers sont en suspens depuis le mois de décembre, portant le stock total à plus de 900. Le manque d'infrastructure et notamment le manque de moyens expliqueraient cette situation.

03/11 - Les concours d'entrée à l'ENMG sont reportés sine die, annonce la ministre de la justice, Noro Vololona Harimisa. L'audit du dernier concours confirme l'existence de dysfonctionnements qui mettent gravement en doute la régularité des opérations de sélection. Les responsables des malversations seront convoqués en conseil de discipline mi-décembre. Des poursuites pénales sont à prévoir. Le dernier concours a été suspendu dès la session d'admissibilité qui faisait suite à la pré-sélection, suite à des plaintes déposées lors de la publication des résultats de celle-ci.

30/11 - Ministère de l'agriculture et de l'élevage : 10 agents placés sous mandat de dépôt pour faux diplômes. Ces individus ont été majoritairement recrutés durant la période de Transition. Au total, 24 agents ont été incriminés. Certains ont falsifié leur diplôme du baccalauréat en espérant un reclassement, d'autres ont falsifié leur diplôme dès leur recrutement au sein du ministère. Un agent a bénéficié de liberté provisoire, 11 autres ont été placés sous contrôle judiciaire, tandis que deux autres ne se sont pas présentés.

16//11 - Le CCOC milite pour la transparence et la redevabilité. Le Collectif des Citoyens et des Organisations citoyennes (COC) exhorte le ministère des finances et du budget à maintenir sa ligne de conduite de ces dernières années, qui a été de renforcer la transparence et la redevabilité à l'égard des citoyens. Ne pas rendre accessible le projet de loi de finances plus de dix jours après son dépôt au Parlement risque de mettre à mal tous les efforts entrepris à ce jour, estime l'organisation. Le CCOC demande aux responsables de diligenter la mise à disposition de ces documents afin de permettre à la société civile d'assurer son rôle de promoteur de la bonne gouvernance et de donner l'opportunité aux citoyens de discuter du projet de loi avant son adoption.

23/11 - Projet de loi de finances 2019 : le CCOC et le mouvement Rohy exhortent les députés à jouer leur rôle de contre-pouvoir de l'exécutif, à respecter leur mission de représentants des citoyens et à prendre le temps d'étudier le projet de loi, écouter les analyses des autres parties prenantes, dont la société civile, engager les débats publics avec les citoyens et les responsables du gouvernement et procéder à un vote réfléchi et responsable. La secrétaire générale du CCOC déplore qu'un texte aussi important ne soit pas accessible par tous. « *Il n'y a pas eu de transparence sur ce document, il n'y a pas eu de débats, pas d'études et les députés n'ont pas non plus fait de pédagogie autour* », explique-t-elle. Les députés de la commission des finances ont bouclé l'étude du projet de loi en une journée alors qu'il compte plusieurs centaines de pages ; il devrait appeler selon elle à une double consultation d'experts et de la société civile.

¹² <http://www.newsmada.com/2018/11/03/houcine-arfa-hery-rajaonarimampianina-voulait-faire-eliminer-marc-ravalomanana/>

19/11 - Dans le cadre du budget 2019, l'État prévoit la mise en place effective des pôles anti-corruption (PAC) dans quatre provinces, parmi les six prévues à l'horizon 2021. Les organismes de l'Etat concernés par la lutte contre la corruption seront également renforcés, notamment le CSI, le Samifin et le Bianco.

21/11 - Lutte contre la circulation des armes : vers la mise en place d'une « Commission nationale pour les armements » destinée à contribuer à la lutte contre l'insécurité croissante. Un atelier national sur l'appropriation des responsables nationaux du traité sur le commerce des armes se déroule actuellement. Réunissant des représentants des forces armées, des organisations de la société civile et de divers départements ministériels, il entend trouver des solutions adaptées à Madagascar sur la problématique de la circulation des armes. La recherche de solutions devrait aboutir à la mise en place d'une « Commission nationale pour les armements » qui sera chargée de la mise à jour de la réglementation des flux d'armes dans le pays, notamment pour tenir compte des évolutions technologiques. La mise en place de cette commission devrait également permettre le recensement des armes qui circulent dans le pays et par voie de conséquence élucider la question de la participation de certains éléments des forces de l'ordre à la situation d'insécurité ambiante.

► Condition carcérale

03/11 - Le CICR quittera Madagascar en 2019. La charge de l'amélioration de la condition de vie des détenus reposera dès lors principalement sur l'Etat. La ministre de la justice se montre malgré tout confiante : le budget de son département connaîtra une augmentation significative en 2019, bien qu'il ne représente encore que 1 % de la dépense publique. Une situation qui fait obstacle au respect des normes internationales récemment rappelées par la CNIDH et le rapport d'Amnesty International.

12/11 - Administration pénitentiaire : 200 nouvelles recrues rejoignent les rangs. « *Malgré ce nouveau recrutement, le nombre des agents pénitentiaires n'est pas encore suffisant vis-à-vis des détenus qui ne cessent d'augmenter de jour en jour* », déclare Arsène Ralisaona, directeur général de l'administration pénitentiaire. La Grande île compte un agent pour quinze détenus alors que la norme internationale est d'un agent pour cinq détenus.

28/11 - Les sénateurs souhaitent renforcer les attributions de la CNIDH. Selon eux, la loi de 2014 portant institution de Commission ne lui permet pas d'être efficiente dans ses actions. Les attributions qui lui sont confiées sont incomplètes si elles ne comprennent pas le contrôle, y compris par la visite inopinée, de tout lieu de détention. D'où la rédaction d'une proposition de loi modifiant et complétant certaines dispositions du texte initial.

► Droits des enfants, droits des femmes, traite

21/11 – Journée mondiale des droits de l'enfant - Les médias pointés du doigt par l'ONG ECPAT France pour non-respect des droits de l'enfant. Une analyse du contenu des publications de journaux et magazines entre novembre 2017 et juillet 2018 fait apparaître que de nombreux articles portent atteintes aux droits de l'enfant. Il s'agit notamment de la publication de photos qui ne floutent pas le visage des enfants, portent atteinte à la vie privée et au droit à l'image. Des photos de cadavres d'enfants sont étalés dans la presse.

26/11 - Journée internationale contre les violences faites aux femmes - 30 % des femmes malgaches victimes de violences psychologiques et/ou physiques. Bien qu'inquiétante, la situation semble vécue plus ou moins stoïquement par les concernées et les concernés aussi bien que par les acteurs politiques. L'UNFPA à l'origine de ces statistiques rapporte que 60 % des femmes victimes n'ont jamais tenté de rechercher aide ou assistance. Une situation qui s'explique, selon un sociologue, par les us et coutumes relatifs au mariage dans la société malgache. Une situation qui touche tout autant les milieux aisés que les classes populaires. 45 % des femmes considèrent ces violences comme « normales ». Seules 10% des victimes sont prises en charge et parmi celles-ci seuls 5 % ont accès à la justice. Et il n'est pas rare que l'action en justice se retourne contre la plaignante en raison notamment de la corruption des magistrats.

14/11 - Répression de la traite des êtres humains : une infraction de la compétence du Pôle anti-corruption. Un atelier-formation concernant cette infraction a eu lieu à Antaninarenina afin de sensibiliser les services concernés sur les textes qui la régissent. Des agents de police judiciaire également ont été formés spécialement par l'OIM afin de traiter ces cas de trafic de personne. L'OIM renforcera l'information sur les actions de prévention et la prise en charge des victimes.

29/11 - Trafic de jeunes femmes vers la Chine : cinq chinois et un maire malgache écroués. Au total, la police a réalisé sept arrestations. Le trafic portait également sur des adolescentes mineures. Les investigations ont été lancées suite à une demande de passeport réalisée par des ressortissants chinois au nom de trois

jeunes filles. La situation a intrigué le service des passeports. Les recherches engagées ont conduit les enquêteurs à Ihosy où une femme était chargée de trouver trois jeunes filles pour trois chinois arrivés au pays le 7 novembre. Un casting a été lancé durant lequel la femme a présélectionné quatre jeunes filles mineures qui ont été présentées aux futurs époux. Le mariage civil a eu lieu à Ihosy. Le maire avait falsifié les papiers d'identité et modifié l'âge de chacune des mineures.

► Santé, insécurité alimentaire

03/11 - Plus de mille cas de rougeole recensés dans la région Analamanga. Des décès ont été rapportés à Antananarivo. Une information démentie par le ministère de la santé. L'épidémie connaîtrait une rapide progression. Les infirmiers déployés pour des campagnes de vaccination rencontrent une forte opposition des familles et ne parviennent pas à atteindre leurs objectifs. Le taux de couverture de la dernière campagne de vaccination entrant dans le cadre de la semaine de la mère et de l'enfant était de 25 %. Les enfants des bas quartiers sont les plus vulnérables. Au niveau national, plus de 4 500 cas suspects ont été notifiés. L'épidémie touche à présent huit districts. Le district de Mahajanga I est classé zone rouge. L'épidémie a commencé il y a deux mois et les structures hospitalières sont débordées. Le vaccin commence à manquer dans les pharmacies et à l'institut Pasteur. Les commandes passées il y a plusieurs mois n'ont pas été livrées.

10/11 - L'insalubrité de la capitale atteinte un summum, titre *L'Express*. Tous les quartiers croulent sous les immondices. Les bacs à ordures débordent, au point de bloquer la circulation. Des voix s'élèvent pour que les autorités interviennent au plus vite : la crainte est vive que cette situation favorise la réapparition de l'épidémie de peste.

21/11 - Epidémie de peste - 46 cas ont été confirmés sur les 100 cas suspects répertoriés depuis le 1er août 2018. Deux nouveaux décès ont été enregistrés à Tsiroanomandidy, portant leur nombre à six. Les équipes de santé publique surveillent de près l'éventuelle propagation de la maladie dans la région de Bongolava. Le ministère de la santé confirme que 16 décès ont été enregistrés depuis le début de la saison pesteuse, dans 13 districts. Une délégation médicale allemande va apporter sa contribution à la lutte contre l'épidémie.

03/11 - Insécurité alimentaire - D'une manière générale, on doit s'attendre à une augmentation du nombre de personnes nécessitant une action urgente (IPC Phases 3 et 4) de novembre 2018 à mars 2019, avec au moins 1 300 000 personnes (près de 30 % de l'ensemble de la population des zones d'analyse), soit 247 000 personnes de plus que le nombre actuel. Les personnes en IPC Phases 3 et 4 seront concentrées dans le Sud et plus spécifiquement dans les districts de Beloha (où elles pourraient atteindre 70 %), Ampanihy (68 %), Betioky (65 %), Tsihombe (51 %), Ambovombe (40 %), Amboasary (39 %) et Bekily (39 %). Par rapport à octobre 2017, la situation d'insécurité alimentaire s'est cependant nettement améliorée dans nombre de districts. Dans les districts de Taolagnaro, Vangaindrano et Farafangana, le recul est assez net.

► Médias

05/11 - « Le candidat qui a le plus d'argent peut s'offrir une visibilité » dans les médias », titre *Le Monde Afrique*¹³. En période de campagne, l'accès aux TV et radios privées est payant. Et les prix se sont envolés. Pour un peu plus de 123 000 euros, les candidats ont pu s'offrir un « pack campagne premier tour » sur *TV Plus*. De quoi bénéficier, entre autres, de cinq émissions spéciales, 90 spots radio ou 52 spots télé de 30 secondes. L'accès aux TV, stations de radio ou journaux privés est payant et les tarifs ne sont pas plafonnés. « *C'est complètement injuste, s'insurge Erick Rajaonary, PDG de l'entreprise Guanomad, l'un des 36 candidats. C'est vraiment la loi du plus fort.* » Si en théorie il est toujours possible pour les candidats de négocier des formules à prix fixe, quelques stations profitent de l'enjeu pour augmenter leurs tarifs. « *Je trouve ça scandaleux, dénonce aussi Fanirisoa Ernaivo, candidate à la présidentielle et ex-présidente du SMM. Ces prix sont une aberration, et pour moi ça s'apparente à un verrouillage. (...) Les tarifs ont augmenté le premier jour de la période de dépôt des candidatures et à nouveau à la date du début de la campagne. Ils ont presque quintuplé !* » « *Les médias sont des entreprises, ils doivent gagner de l'argent, tempère Mirana Razafindrakaka, responsable du suivi de ce secteur au sein du Centre européen d'appui électoral à Madagascar. Ils essaient de faire leur chiffre d'affaires pour cinq ans, l'élection présidentielle est donc un véritable enjeu financier.* » A Madagascar, la politique et les médias font d'ailleurs plutôt bon ménage, puisque pas moins de quatre candidats sont propriétaires de stations de radio ou de chaînes de TV. Andry Rajoelina possède *Viva Radio* et *Télévision Viva*. Le pasteur Mailhol détient *Radio Fanambarana* ainsi que la chaîne de TV *Gideona Televiziona Fianarantsoa*. Marc Ravalomanana est propriétaire de la TV et de la radio *MBS* quand Jean Ravelonarivo, ex-premier ministre, contrôle *Radio feon'ny Vahoaka*. Hormis la *TVM* et la *RNM*, organes d'Etat, tous les médias sont détenus par des hommes d'affaires, des familles ou des hommes politiques.

¹³ Cf. Blog Justmad - <https://p9.storage.canalblog.com/93/81/448497/121840895.pdf>

Dans ce contexte, la campagne a pris un tour particulier. Car, outre celles détenues par des candidats, plusieurs publications, stations de radio ou chaînes de TV ont ouvertement déclaré leur soutien à l'un ou l'autre des concurrents. Le milliardaire Mamy Ravatomanga, dirigeant de Sodiati qui comprend notamment la société *SMC Presse*, appuie ainsi Andry Rajoelina, comme le groupe *Ultima Media* de Naina Andriantsitohaina.

En février, la première mouture de la nouvelle loi électorale souhaitait soumettre les acteurs privés du secteur au même principe d'équité que les publics en matière d'accès des différents candidats aux médias. La HCC a retoqué cette disposition, estimant qu'il s'agissait d'une entrave à la liberté d'entreprendre. Mais à l'approche de l'élection, un trublion s'est invité dans ce jeu pipé : *Facebook*, premier réseau social sur la Grande Ile, s'est imposé comme l'un des lieux de la campagne. Les réseaux sociaux sont omniprésents grâce à la généralisation des terminaux connectés et des réseaux de données mobiles et la lutte sur *Facebook* s'est davantage jouée autour de la visibilité des concurrents que de leurs idées, exacerbant au passage la tension politique.

09/11 - Sept journalistes et collaborateurs du groupe plurimédias African Daily Voice (ADV) interdits de séjour à Madagascar¹⁴. Arrivée le 5 novembre à Antananarivo dans le cadre de l'élection présidentielle, l'équipe de l'agence de presse a été interceptée par la PAF à l'aéroport d'Ivato. Après une demi-heure d'attente, les policiers ont notifié à l'un de ses membres « *une décision de non-admission à la frontière du territoire malagasy* » datée du 25 octobre.

10/11 - Le PNUD rappelle à l'ordre les médias qui diffusent des résultats de la présidentielle transmis par les candidats. Il déclare notamment : « *Les médias, acteurs incontournables de la défense des droits et libertés, doivent porter haut le flambeau de valeurs telles que la transparence et l'intégrité, et faire de la vérification des sources d'information une priorité. La presse doit ainsi aider à la promotion d'un climat électoral apaisé, pour l'acceptation des résultats par toutes les parties prenantes au processus* ». Thierry Rakotonarivo, vice-président de la CENI, explique que les résultats provisoires affichés sur écran géant à la CENI sont les seuls résultats réels et de référence, issus de diverses étapes de vérifications. Il confirme également le maintien de la date de proclamation du résultat du premier tour au plus tard le 20 novembre, date limite fixée par la loi.

19/11 - L'Observatoire des médias Ilontsera formule des recommandations pour la campagne du 2^e tour. Il recommande une intervention plus visible et efficiente de la Cellule de veille et des autres autorités pour le respect des lois et textes en vigueur. Il est demandé aux médias et aux journalistes d'éviter de se faire l'écho des discours de mépris, de haine et de violence et de s'interdire de véhiculer et de relayer des rumeurs. Plus de retenue et une urgente prise de conscience de la part de tous les acteurs médiatiques (politiciens, journalistes, médias, patrons de presse, citoyens, société civile) s'imposent pour faire des médias des vecteurs de paix, de démocratie, et non de crise. Ilontsera invite notamment les usagers des réseaux sociaux à faire montre de plus de responsabilité, contrepartie indispensable à la liberté offerte par ces outils de communication.

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières

05/11 - En pleine campagne électorale, des bateaux suspectés de trafic de bois de rose. Le site *Matv* rapporte que les membres de la société civile de Cap Est ont repéré entre Sainte-Marie et Maroantsetra un bâtiment suspect qui devrait se diriger vers Singapour après avoir chargé une cargaison de bois de rose. Les forces de l'ordre ont été alertées mais sont intervenues trop tardivement, le bateau suspect avait pris la fuite. Cinq autres navires qui voguent dans les parages sont également surveillés de près : ils auraient été chargés d'acheminer les bois vers le navire qui avait largué l'ancre au large. Deux d'entre eux auraient été interceptés par les forces de l'ordre de Toamasina et contraints à rebrousser chemin avant que les opérations de transbordement ne débutent.

06/11 - L'Allemagne dénonce la reprise des trafics de bois de rose. A l'occasion de la signature d'un accord de coopération, l'ambassadeur a rappelé que son pays est le premier bailleur de Madagascar dans le domaine de l'environnement, de la protection des ressources naturelles et de la biodiversité. Une position qui l'autorise à mettre en garde les autorités sur la reprise des trafics signalée récemment sur la côte Est, dans le secteur de Maroantsetra. « *Les activités illicites doivent s'arrêter au plus vite* », a-t-il souligné. Les ministres concernés, présents à la cérémonie de signature, ont fait valoir que toutes les mesures ont été prises pour éviter que cette nouvelle tentative d'exportation illicite puisse aboutir.

¹⁴ African Daily Voice est une agence de presse panafricaine, dont le siège est à Malabo, en Guinée Equatoriale. L'agence a établi sa news room à Casablanca, au Maroc, et elle emploie une douzaine de bureaux correspondants en Afrique et à Madagascar.

03/11 - Des ressortissants chinois prospectent au nord de Farafangana pour acquérir des carreaux miniers afin d'exploiter de l'ilménite. Ils tentent de négocier de gré à gré avec les propriétaires des terrains. Une association de natifs du Sud-ouest s'élèvent contre ce projet dénommé « *Farasands* », au nom de la protection de l'environnement et de la préservation de la santé des habitants. La population déplore l'absence d'une autorité minière sur place pour encadrer ces pratiques.

26/11 - Les opérateurs travaillant comme intermédiaires dans la filière or dénoncent le retour des trafics du métal jaune. « *Si toutes les quantités d'or sorties des gisements aurifères du pays étaient légalement déclarées, les exportations de métal jaune devraient permettre de relancer l'économie de Madagascar* », affirme un intermédiaire, sous couvert d'anonymat. Il dénonce le retour de pratiques visant à sortir l'or de Madagascar sans passer par les contrôles aux frontières. Les trafiquants profiteraient du contexte sociopolitique actuel pour relancer leurs trafics. La période électorale provoquerait un flottement dans le fonctionnement de l'administration dont ils tireraient profit.

28/11 - L'Alliance Voahary Gasy (AVG) note une accélération de la dégradation de l'environnement à la faveur de la période électorale. Les exploitations illicites de ressources naturelles se développeraient en toute impunité dans plusieurs régions. Des défrichements importants sont signalés dans des parcs nationaux, comme dans les régions Boeny et Menabe pour la production de charbon de bois, des cultures de maïs et d'arachide, l'exploitation de bois précieux. L'exploitation du saphir et de pierres précieuses se poursuit à Didy (Centre-Est) et à Andasibe.

05/11 - Economie bleue : l'Agence malgache pour le développement économique et de promotion d'entreprise (AMDP) s'explique sur le contrat signé avec le consortium chinois Taihe Century. L'accord, jugé opaque par la société civile, continue de provoquer de vives inquiétudes. L'Agence a tenu à préciser que cet accord, d'un montant de 2,7 milliards de dollars, a été précédé d'études d'impact approfondies mais qu'elle n'est pas autorisée à en divulguer le contenu, « *par respect du secret des affaires* ». La société civile a réitéré unanimement son opposition ferme à la mise en œuvre de cet accord-cadre¹⁵. Le gouvernement considère qu'il s'agit d'un projet privé sur lequel il n'a aucun pouvoir.

14/11 - Pétrole et gaz : un appel d'offre pour 44 blocs situés à Morondava. Les investisseurs attendaient cette décision depuis plusieurs années. L'OMNIS a enfin annoncé l'ouverture des licences d'exploration pétrolière sur ce bassin offshore. La période d'appel d'offres court jusqu'au 30 mai 2019.

27/11 - Pour le Craad-OI, le Collectif Tany, le KMF/CNOE et Transparency International, l'appel d'offres de l'OMNIS pour l'attribution de 44 blocs pétroliers et gaziers compromet la gestion durable et démocratique des ressources naturelles¹⁶. Les associations déplorent l'opacité qui a entouré la prise d'une décision à la portée aussi importante et ignorent si cette décision a été prise à la suite d'une évaluation environnementale stratégique conçue pour intégrer les enjeux environnementaux et sociaux. Or, l'exploration et la production offshore de pétrole et de gaz à une telle échelle va directement à l'encontre des objectifs de protection des ressources halieutiques, de la préservation et restauration des écosystèmes marins. Il existerait des risques élevés de superposition des blocs pétroliers et gaziers avec les aires marines protégées et sensibles. Par ailleurs, elles se demandent sur quelle base juridique sera faite cette attribution de licences, sachant que la refonte du code pétrolier de 1996 est toujours en cours et reste inachevée depuis 2008. En conclusion, elles exigent la suspension de la campagne de promotion pour l'attribution de licences et la mise en place d'une large consultation.

16/11 - Tongobory (nord-est de Toliara) : Saisie de plus de 7 300 tortues radiées. Les trafiquants ont avoué que les tortues étaient séquestrées dans ce hameau depuis quatre mois après avoir été collectées dans la région Androy. Trois personnes ont été arrêtées. Des dizaines de caisses préfabriquées pour transporter les animaux ont été trouvées sur place. Leur usure montre qu'elles ont déjà fait plusieurs voyages. Depuis avril 2018, on compte environ 19 000 tortues saisies avec le concours du réseau d'acteurs luttant contre le trafic illicite des ressources naturelles dans l'Atsimo Andrefana, relève *La Gazette*. Les personnes osant dénoncer les auteurs de ces actes se plaignent souvent d'être victimes d'actes d'intimidation, indique le quotidien. Les magistrats eux-mêmes ne seraient pas épargnés.

¹⁵ Cf. Le dossier publié sur le site Mongabay : https://news.mongabay.com/2018/11/local-fishers-oppose-2-7-billion-deal-opening-madagascar-to-chinese-fishing/?fbclid=IwAR0h8YmeADXmuGQ_z9abnCEVzzGxqv_M-7UvWDe-B-4BjqG-M8ycE6wczNQ

¹⁶ http://craadoi-mada.com/lappel-doffres-de-lomnis-lattribution-de-titres-44-blocs-petroliers-gaziers-compromet-gestion-durable-democratique-ressources-naturelles-de-madagascar/?fbclid=IwAR2ZwUdq14hNYSQGQtqMNBR-BuHDQUH1144seXBr6m9Y_wiMhT84qSFjATA8Q

23/11 - Des réseaux structurés de trafiquants de tortues s'implantent dans le Grand Sud, selon une plateforme de la société civile qui tenait un forum national Toliara sur les menaces qui pèsent sur les espèces protégées et les ressources naturelles. Les trafiquants se sont organisés pour déjouer les contrôles, ils utilisent de plus en plus la voie maritime (pirogues et boutres). Certains circuits aboutissent à Nosy Be, où des facilités de commercialisation se présentent auprès des touristes.

03/11 - Madagascar dispose de 8 mois pour établir un contrat de vente de crédits carbone. Durant cette période, la Grande île devra faire la démonstration à la Banque mondiale que la gestion de ces crédits sera fiable, leur partage équitable et transparent. Le programme permettrait de vendre 13,7 millions de tonnes de carbone, pour un revenu de 70 millions de dollars sur 5 ans.

16/11 - Commune d'Antananarivo : haro sur les remblais non autorisés qui favorisent l'inondation des bas quartiers. Une délégation de la municipalité, avec Lalao Ravalomanana à sa tête, s'est rendue dans les secteurs concernés pour ordonner l'arrêt des travaux. D'après les témoignages des habitants, les auteurs de ces remblais illicites opèrent durant la nuit. Le va et vient des camions cause des fissures à leurs habitations. Le « *conseiller spécial* » de la maire de la capitale, son époux, Marc Ravalomanana, est monté au créneau pour interpeller les responsables sur le ramassage des ordures et la poursuite des remblais dans les bas quartiers malgré l'arrêté de suspension pris par la commune. Les auteurs de ces remblais présenteraient des autorisations avec de fausses signatures. Le candidat à la présidentielle a mis en cause les autorités ministérielles et le chef de l'Etat par intérim pour leur incapacité à doter les services municipaux de nettoyage des moyens leur permettant de remplir leur mission. Quant au candidat Andry Rajoelina, il a annoncé sa décision de prendre à sa charge des travaux de ramassage des ordures à la place de services municipaux impuissants.

17/11 - Affaire Daewoo Logistics : 10 ans déjà mais un sujet toujours sensible. Le 18 novembre 2008, le *Financial Times* révélait qu'un énorme accord était en cours de négociation entre Daewoo Logistics et le gouvernement malgache. Dans le cadre de cet accord, la société sud-coréenne cherchait à obtenir pas moins de 1,3 millions d'ha pour cultiver du maïs destiné à l'exportation, sans que les communautés locales en soient informées. La révélation de cette affaire a contribué à la chute de Marc Ravalomanana quelques mois plus tard. En ce dixième anniversaire, le Collectif Tany et l'ONG Grain constatent que le nombre d'accaparements de terres pour la production alimentaire et l'agriculture continue de croître de par le monde¹⁷. Beaucoup de ces accords reposent sur la violence et l'Etat de non-droit. Daewoo Logistics est toujours présent dans la Grande île, dissimulé derrière un autre nom. Son offre foncière ratée est revenue hanter le processus électoral en cours dans la mesure où les mêmes politiciens qui se sont prononcés pour et contre l'accord il y a dix ans, sont à nouveau en course pour la présidence. « *Nous espérons que l'histoire ne se répètera pas et que le nouveau régime résistera à toute autre tentation de céder les ressources du pays au profit d'un petit nombre* » concluent les deux associations.

26/11 - La Fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar (FAPBM) a besoin de 21 millions de dollars par an pour assurer la conservation pérenne des 31 aires protégées du pays. Elle lance un appel à la contribution du public et du secteur privé. Madagascar est le pays dont le taux de la déforestation est le plus élevé au monde avec 510 000 ha de forêts brûlées en 2017, selon les données fournies par l'application Global Forest Watch. Le financement nécessaire à la conservation d'une aire protégée est d'au moins 3 dollars par hectare et par an. A l'heure actuelle, la FAPBM ne peut contribuer qu'à hauteur de 3 millions de dollars par an. Son objectif est d'atteindre le tiers du financement nécessaire en 2021, soit 7 millions de dollars.

26/11 - 12 hectares de forêt primaire défrichés dans le parc national Mikea. 10 personnes ont été prises en flagrant délit de défrichement suivi d'incinération tout en érigeant illégalement des campements ; elles ont été traduites devant le tribunal de première instance de Toliara. 30 foyers de charbons de bois ont été découverts, 25 autres pré-foyers ont également été observés. En août 2018, les parties prenantes locales s'étaient mises d'accord pour prendre toutes les dispositions nécessaires dans l'objectif de stopper la dégradation massive du parc. Des sensibilisations avaient été diffusées via les médias locaux. Après la création du parc en 2011, plus de 5 000 habitants ont bénéficié de différents projets d'appui dont le Plan de sauvegarde sociale et environnementale (PSSE). L'objectif était de compenser les pertes de revenus engendrées par la création d'aires protégées par la mise en œuvre des sous-projets de développement tels que l'aviculture, la promotion des cultures sèches... D'autres projets de pêche maritime et continentale ; la distribution des semences, bouillottes, matériels de pêche, produits phytosanitaires, engrais ; des labours ont aussi été réalisés.

28/11 - Le défenseur de l'environnement, soutenu par Amnesty International, Clovis Razafimalala, reçoit le Prix allemand pour l'Afrique 2018 délivré chaque année par la Fondation allemande pour l'Afrique. Il

¹⁷ <https://www.madagascar-tribune.com/Daewoo-Madagascar-10-ans-apres,24405.html>

partage le prix avec le Tanzanien Gerald Bigurube qui travaille à la préservation des parcs nationaux tanzaniens.

► **Coopération, bailleurs de fonds**

22/11 - L'UE a officialisé sa seconde contribution au projet SACEM pour l'organisation d'élections « *crédibles, transparentes, pacifiques et inclusives* ». Ce nouvel apport s'élève à 1,28 million de dollars, venant en complément d'un 1^{er} versement de 1,77 million au mois de juillet. Au total, L'UE aura appuyé le projet mis en œuvre par le PNUD pour plus de 3 millions de dollars. Cette seconde contribution devrait apporter des solutions concrètes aux défis posés par certaines dispositions issues de l'adoption du nouveau cadre légal, telles que l'organisation du second tour du scrutin dans des délais courts, le découplage du second tour de la présidentielle des législatives, l'augmentation du nombre de bureaux de vote de près de 29 %, ou l'opérationnalisation de la solution de transmission des résultats par Internet.

30/11 - La Norvège a renouvelé son appui à l'éducation dans trois régions du Grand Sud. Ce programme, d'un montant de plus de 6 millions de dollars, sera mis en œuvre à compter de 2019 par l'UNICEF, le BIT et le PAM. 80 % de l'aide bilatérale de la Norvège porte sur l'éducation, avec la construction de classes, la formation d'enseignants, la fourniture de livres scolaires, la prise en charge de cantines et la réinsertion d'enfants non scolarisés.

► **Economie**

03/11 - Système monétaire : des failles favorables au blanchiment d'argent. Comment tracer l'origine des fonds utilisés par les candidats à la présidentielle ? C'est la question posée par les journalistes au Comité monétaire auprès de la Banque centrale de Madagascar qui a présenté sa « *Note de conjoncture économique* ». « *Le BFM n'a pas le pouvoir de contrôler chaque flux monétaire, surtout lorsque ces mouvements ne passent pas par le système bancaire. Il appartient à la CENI de contrôler s'il y a blanchiment d'argent ou pas. Il faut mettre en application la loi sur le blanchiment de capitaux et la loi sur le recouvrement des avoirs illicites, qui attendent encore le vote du Parlement. Avec les imperfections actuelles du système, c'est la crédibilité des opérateurs économiques de Madagascar qui est en jeu. Le risque est la perte de la confiance des banques pour les transactions internationales* », a expliqué le gouverneur, Alain Hervé Rasolofondraibe.

Pour le Comité monétaire de la BFM, on assiste actuellement à des surliquidités monétaires qui ne sont pas détenues par le système bancaire et qui sont susceptibles de relancer l'inflation. A l'origine de cette situation, **les dépenses faramineuses engagées par certains candidats à la présidentielle.** Ces liquidités sont déjà entre les mains des consommateurs. La BFM est restée évasive quant à l'origine de ces liquidités excédentaires, rappelant qu'il est du ressort des autorités politiques et de la CENI d'effectuer des contrôles sur l'origine des fonds de campagne.

03/11 - Doing Business 2019 : légère progression de Madagascar. La Grande île est classée au 161^e rang sur 190 pays et au 35^e en Afrique. Comme pour les précédentes éditions, elle gravit les échelons (+ 0,71 point pour 2019 contre +5 points en 2018). Cette légère progression permet à Madagascar d'avancer d'un rang au classement. Selon les experts de la Banque mondiale, trois réformes ont permis au pays d'avancer dans le classement. La plus importante serait l'amélioration de l'accès à l'information sur le crédit.

10/11 - Les opérateurs économiques craignent une crise postélectorale. Alors que l'économie commence à relever la tête avec une prévision de croissance de 5 %, le spectre d'une nouvelle crise postélectorale inquiète au plus haut point les observateurs. La dépréciation de l'Ariary depuis le début de l'année préoccupe les milieux économiques. Un remake de la crise de 2009 est dans tous les esprits.

20/11 - Une forte dépréciation de l'Ariary a été constatée depuis le mois de juin. Selon *La Gazette*, cette chute importante a été générée par la perte de vitesse des activités économiques durant la campagne électorale mais elle serait liée aussi à l'arrivée massive de fonds en provenance de l'étranger pour financer la campagne de certains candidats. Ces devises auraient été échangées à un taux dépréciant la monnaie locale. Pour la Banque de Madagascar, il s'agit d'une situation liée à la saisonnalité de certaines importations, à la hausse des cours mondiaux du pétrole, au creusement du déficit de la balance commerciale, à la dépendance de Madagascar aux aides extérieures et à la bonne santé du dollar.

14/11 - Madagascar espère pouvoir accueillir 250 000 touristes chinois en 2019. La Chine est prête à apporter son soutien en aidant au renforcement des capacités d'accueil dans les sites touristiques les plus renommés de la Grande île. Les touristes chinois sont réputés pour disposer d'un fort pouvoir d'achat mais le

ministre du tourisme Brunel Razafitsiandraofa rassure : ce ne sont « *ni des businessmen ni affairistes* ». « *Le gouvernement chinois est disposé à nous affréter un avion pour le transport* », ajoute-t-il.

16/11 - Le recensement général de la population effectué entre juin et août dernier n'a pas encore livré ses premiers résultats. Cette opération statistique historique - la dernière remontant à 1993 - a mobilisé 45 000 agents. L'heure est à la saisie, à la compilation et au traitement des données récoltées. En 1993, la Grande Île comptait 12,3 millions d'habitants. D'après l'Instat, le recensement de cette année devrait annoncer **une population dépassant les 27 millions d'habitants, soit 3 millions de plus que les estimations utilisées aujourd'hui** par les bailleurs internationaux pour planifier leurs programmes de développement. La décision de publier ou non les premiers résultats dépendra du premier ministre. Un sujet délicat et sensible en cette période où la liste électorale est très contestée.

21/11 - Air Madagascar pourrait avoir un deuxième partenaire stratégique, la compagnie Ethiopian Airlines. Le président du conseil d'administration de la compagnie nationale, Eric Koller, a précisé que pour l'instant aucun contrat n'avait encore été validé ni signé avec cette compagnie africaine, rappelant que le contrat signé par Air Madagascar avec Air Austral il y a un an comportait une clause de non concurrence sur une période de trois ans. Les vols d'Ethiopian Airlines qui desservent depuis peu la Grande île sont à l'origine d'une grosse perte de chiffre d'affaires sur Paris pour la compagnie nationale.

21/11 - Plus de 400 sociétés fermées cette année, rapporte le ministre de l'industrie, Guy Rivo Randrianisoa. Les fermetures touchent en grande partie les entreprises se disant « *franches* », mais qui n'en respectent pas les critères. En effet, les entreprises bénéficiant du statut jouissent d'un régime préférentiel en matière fiscale et douanière. Bien que le chiffre explose, l'assainissement doit se poursuivre et même être renforcé, annonce le ministre.

29/11 - Les autorités énergétiques viennent de présenter un plan de développement du secteur, devant permettre la fourniture d'une énergie à moindre coût. Dénommée « *Nouvelle politique énergétique* » (NPE), elle vise l'atteinte d'ici 2030, d'un taux d'électrification de 70 % avec un mix énergétique dominé à 85 % par le renouvelable, grâce à l'hydroélectricité. Le coût de mise en place de ce plan, élaboré avec l'appui de la Banque mondiale, est estimé à 1,9 milliards d'euros avec pour objectif la diminution de plus de 50 % du coût du Kwh. Il comporte principalement la construction de trois centrales hydroélectriques. Les deux premières devraient être opérationnelles d'ici à 2022, tandis que la troisième est prévue pour entrer en service en 2024. L'ensemble de ces infrastructures permettra de faire baisser le coût de production de l'électricité afin de rendre supportable la suppression de la très importante subvention accordée à la Jirama prévue pour 2020.

30/11 - Les importations de riz en forte croissance. Le volume importé sur les 10 mois premiers mois de 2018 est de à 473 150 tonnes. A la même période de 2017, il avait été évalué à 406 450 tonnes, soit 66 700 tonnes de moins qu'actuellement. L'autosuffisance alimentaire de la Grande île, future « *grenier à riz de l'océan Indien* » selon le projet de la COI, reste une lointaine perspective....

Taux de change au 29/11/18 : 1 euro = 4 170 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet, Freenews), Les Décodeurs, La Vérité, La Gazette 2GI, La Dépêche de Madagascar, Orange.mg, Actutana (Tananews), Madagate, Matv, Sobika, APOI, Moov, Politika, Ligne de mire, lactualite.mg, Regula (La Chronique juridique à Madagascar)